



ASSOCIATION LOI 1901

SOUTIEN AUX MINEURS ÉTRANGERS EN DIFFICULTÉ

Rapport d'activité 2013

Repérage et accompagnement de mineurs étrangers
en danger, isolés ou mal accompagnés

SOMMAIRE

EDITO par Edouard Donnelly, Président	4
QUI SOMMES-NOUS ?	5
ACTION EDUCATIVE	6
PUBLICS ACCUEILLIS	10
ACTIONS EN 2013	16
PLAIDOYER	28
PROJETS EUROPEENS	30
HORS LA RUE EN CHIFFRES	34
DONNEES FINANCIERES	36
BENEVOLES	40
REVUE DE PRESSE	42



En 2013, la situation des mineurs étrangers en danger a fait l'objet de nombreuses attentions politiques et médiatiques.

Malheureusement, cette année débutait dans la continuité de la précédente : les évacuations

de bidonvilles se sont poursuivies sur un rythme intense, favorisant l'errance de nombreuses familles, et donc de nombreux enfants et adolescents, le passage d'un bidonville à un autre signifiant souvent la rupture de suivis en termes de soins ou encore d'accès à l'éducation. Nous avons également senti la grande préoccupation des enfants et adolescents vis-à-vis des démantèlements imminents ou annoncés. Si les enfants comptent parmi les personnes les plus vulnérables sur les bidonvilles, les conséquences d'une telle instabilité ne peuvent que renforcer leurs fragilités : stress, angoisse, intériorisation du sentiment de rejet, impossibilité de se projeter positivement... Ces enfants, citoyens européens en devenir, subissent donc de plein fouet les conséquences d'une politique inefficace et coûteuse.

L'année 2013 a également été marquée par la création de la mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF). Cet organisme interministériel, placé sous l'autorité de la Ministre des Droits des Femmes, a pour objectif d'établir un plan national d'action de lutte contre la traite des êtres humains, outil sur lequel des travaux ont été menés par le passé, sans jamais aboutir. Nous avons eu l'occasion d'expliquer à la ministre l'importance d'un tel plan pour parvenir à protéger efficacement ces jeunes victimes. Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, le plan n'a toujours pas été publié.

Ironie malheureusement bien amère, s'est tenu en 2013 le procès du gang « Hamidovic », réseau criminel

transnational forçant des jeunes filles à voler dans le métro. Malgré la grande attention médiatique, peu de journalistes ont relevé l'absence des victimes, dont les témoignages ont permis l'inculpation de membres du réseau. Se sentant mal protégées, elles ont préféré ne pas témoigner au procès, et pour certaines, fuguer. Si les condamnations des prévenus sont apparues bien minces au regard des crimes commis, ce procès aura aussi prouvé que pour combattre efficacement ces réseaux criminels, il est primordial de protéger efficacement les victimes. En effet, durant toute la durée du procès, nous avons continué à observer la présence de jeunes pickpockets dans le métro. Certains ont même été incarcérés.

Enfin, en mai 2013, la Garde des Sceaux a publié une circulaire organisant la répartition nationale des Mineurs Isolés Etrangers, afin que la charge financière, qui pèse sur quelques départements, fasse l'objet d'une péréquation et d'une prise en charge partielle par l'Etat. Ce dispositif complexe impose à des départements jusque là peu concernés, la prise en charge de mineurs étrangers qui leur sont envoyés. Les premiers éléments d'évaluation et d'analyse révèlent une application disparate. Surtout, ce dispositif ne répond pas à la préoccupation qui est la notre depuis de nombreuses années : quelle protection pour les mineurs considérés majeurs par les services de la protection de l'enfance mais qui contestent cette décision administrative devant le juge des enfants ? Les délais pour obtenir une audience demeurent trop longs et génèrent des situations préoccupantes : jusqu'à qu'ils soient déclarés mineurs par un juge, ces jeunes vivent à la rue alors même qu'ils auraient eu droit à une protection.

Nous célébrerons le 20 novembre 2014 les 25 ans de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. A cette occasion, il sera impérieux de rappeler qu'en France, des mineurs étrangers, parfois citoyens européens à part entière, voient encore trop souvent certains de leurs droits fondamentaux purement et simplement bafoués.

QUI SOMMES-NOUS ?

Hors la rue mène des missions à Paris et en région parisienne depuis 2002, dans le but de « favoriser et rendre effectif l'accès au droit des mineurs étrangers en danger dans un contexte migratoire ». En raison de son histoire,

Hors la Rue intervient plus particulièrement auprès de jeunes originaires d'Europe de l'Est et/ou issus de la communauté Rom. Aujourd'hui, l'association accueille des mineurs d'origines très variées.

1 9 9 2	1 9 9 6	2 0 0 1	2 0 0 4	2 0 1 4
I JOUR, I CLOWN	FONDATION PARADA	PARADA FRANCE	HORS LA RUE	HORSLARUE A 10 ANS!
Miloud Oukili, clown français, décide de travailler avec les enfants des rues à Bucarest, afin de leur redonner l'envie de vivre et de quitter la vie de la rue en faisant appel à leurs qualités artistiques.	A travers la méthode de l'art et du spectacle, l'association propose divers outils aux jeunes qui leur permettent d'acquérir des bases concrètes en vue de construire leur propre vie.	Son objectif : récolter des fonds pour les actions de la fondation en Roumanie et sensibiliser l'opinion publique aux conditions de vie des enfants des rues de Bucarest.	Hors la rue vient en aide aux mineurs isolés étrangers à Paris et œuvre pour une meilleure prise en compte du phénomène par les acteurs institutionnels et associatifs.	Après 10 ans d'existence, Hors la Rue met en avant l'intérêt de renforcer les démarches collectives et inter-associatives qui visent à mieux défendre les droits des mineurs étrangers en danger.

ACTION EDUCATIVE

Objectifs

L'objectif des tournées effectuées par l'équipe mobile est de repérer et d'entrer en relation avec de nouveaux jeunes, identifiés comme particulièrement vulnérables. Les jeunes visés par notre action n'étant pas d'emblée demandeurs de protection, nous effectuons **REPERER** en premier lieu un travail d'observation de l'environnement dans lequel évolue le jeune ou le groupe de jeunes, ainsi que le type d'ancrage adopté. Cette phase de repérage est indispensable pour faire entrer dans le droit commun les jeunes les plus fuyants et les plus éloignés de toute prise en charge.

L'accompagnement éducatif vise à réhabiliter les institutions dans l'esprit des jeunes de manière à ce qu'ils prennent conscience de leur utilité dans leur vie au quotidien comme dans leurs parcours d'insertion. Il est également basé sur un principe d'écoute inconditionnelle et une **ACCOMPAGNER** grande disponibilité des éducateurs qui assurent une fonction de soutien, notamment dans les moments difficiles traversés par le jeune. Il vise enfin à aider le jeune, si possible en lien avec sa famille, à retrouver sa place d'enfant en reprenant les apprentissages et en ayant accès aux loisirs.

Le travail de création de lien ou « d'accroche » commence dès le premier contact avec le jeune. Cette phase, dont l'objectif est de se faire identifier par le jeune comme une personne bienveillante et d'instaurer, petit à petit, une relation de confiance avec lui, peut **CREER DU LIEN** prendre quelques jours à plusieurs mois. La création et le maintien de cette relation de confiance vise également à faire émerger une demande individuelle de la part du jeune et l'amener, en respectant son rythme et ses besoins, à accepter un accompagnement éducatif.

L'équipe éducative recherche, autant que faire se peut, des solutions d'hébergement, de formation, ou toute autre orientation nécessaire à l'avancement du projet personnel du jeune. Cependant, l'entrée effective dans le droit commun ne dépend pas uniquement de la volonté du jeune et/ **ORIENTER** ou de sa famille mais également de la volonté et de la disponibilité des institutions concernées. C'est également la raison pour laquelle le développement et l'entretien du réseau partenarial constituent des conditions sine qua non de la réussite de l'orientation du jeune.

L'action menée par le personnel éducatif de l'association Hors la Rue a pour objectif de « favoriser et rendre effectif l'accès au droit des mineurs étrangers en danger dans un contexte migratoire ». Ces droits sont définis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Dans le cadre de la protection de l'enfance, notre mission première est donc la protection, la prévention, l'intégration et la lutte contre les exclusions sous toutes leurs formes par l'accompagnement des mineurs vers les dispositifs de droit commun.

Principes soutenant notre action

Ce principe phare de la prévention spécialisée est également fondateur de notre relation avec les jeunes en situation de rue. Il nous impose d'« aller vers » le jeune vulnérable et de recueillir son adhésion avant d'envisager un accompagnement, en lui reconnaissant le droit de **LIBRE ADHESION** choisir librement ce qui est bon pour lui, tout en l'incitant à adhérer à des propositions éducatives à même de l'accompagner vers une sortie de rue. Au centre de jour comme dans la rue, l'adhésion librement consentie est toujours recherchée et favorisée.

L'amélioration de l'accès au droit commun implique de travailler avec toutes les structures institutionnelles et associatives existantes qui œuvrent dans le vaste champ de l'insertion sociale sur des thèmes aussi variés que la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'hébergement et **PARTENARIATS** le logement et la prévention des risques. Le développement et le renforcement des partenariats constituent donc un enjeu récurrent de notre action.

La connaissance des publics, de leur parcours, de leur culture, de leur langue nous semble être un élément primordial pour pouvoir apporter une réponse éducative pertinente et pérenne. C'est pourquoi l'association, du fait de son histoire et de ses compétences, **CONNAISSANCE** priorise son action en direction des jeunes originaire de l'Europe de l'Est et plus précisément de Roumanie.

La démarche de repérage des jeunes les plus vulnérables nous impose de nous rendre sur l'ensemble des territoires fréquentés par les jeunes : lieux de vie, d'activité, de passage et lieux d'errance. Ces lieux peuvent être très différenciés et très éloignés géographiquement, aussi in- **MOBILITE** tervenons-nous sur l'ensemble de la région Ile-de-France, où résident la plupart des jeunes rencontrés. Cette non-territorialisation de l'action garantit notre présence là où les besoins émergent, et nous permet d'exercer pleinement notre mission de repérage, de diagnostic et de veille sociale.

Moyens de l'action

Pour accomplir ses missions de repérage et d'accompagnement vers le droit commun des mineurs étrangers en danger, Hors La Rue dispose de deux outils complémentaires : le travail de rue, par des tournées sur les lieux de vie et d'activités des jeunes et le centre d'accueil de jour.

Le travail dans la rue

Le travail dans la rue permet d'aller au-devant des jeunes les plus vulnérables, les moins demandeurs de protection et les plus éloignés du droit commun. Ce travail est effectué de manière régulière par une équipe mobile composée de deux à trois éducateurs qui se rendent sur les lieux où sont susceptibles de se trouver des jeunes en situation d'errance. Après une phase d'observation visant à repérer les modes de rencontre et d'action des jeunes, dans la phase d'« accroche », les éducateurs se présentent, tentent de se faire identifier comme professionnels bienveillants pouvant apporter, ponctuellement ou sur la durée, un soutien à l'enfant dans son quotidien et de créer du lien avec lui.

Ce travail implique de déployer une palette d'activités pouvant servir de support à la création de lien (discussions informelles, jeux collectifs en plein air, billard, etc...). Ces temps de rencontre, les plus réguliers possibles, permettent de sortir ponctuellement les jeunes de leur activité et fournissent l'occasion d'approfondir la relation et de faire émerger des questionnements tout en faisant passer des messages de prévention. Outre notre mission de repérage, d'évaluation des situations et de signalement aux autorités compétentes, nous tentons en effet de nous faire repérer et accepter par les mineurs roumains en tant que ressource mobilisable pour l'accès aux droits, et de développer en ce sens des suivis postérieurement aux tournées.

Les jeunes rencontrés, vivent pour la majorité d'entre eux, sur des bidonvilles situés en Ile-de-France, sur la grande couronne parisienne dans des localités le plus souvent accessibles par RER.



Crédits : Anne Labadie & Arnaud Crillon

Des tournées sur les lieux de vie sont également régulièrement organisées avec pour objectif de connaître l'environnement socio-culturel des jeunes, de se rendre compte de leurs conditions de vie et, lorsque cela est possible, d'aller à la rencontre des familles pour qu'elles adhèrent au projet d'accompagnement de leurs enfants. La rencontre avec les familles nous semble indispensable pour les alerter sur la prise de risque de leur enfant et envisager, avec eux, les possibilités de sortie de rue. Nous pouvons également mettre les parents en lien avec des associations locales ou des collectifs susceptibles de les aider à effectuer des démarches administratives.

De cette alternance entre le travail sur le lieu d'activité et le travail sur le lieu de vie résulte une connaissance approfondie de la situation du jeune ou d'un groupe de jeunes. Cette stratégie nous a par ailleurs permis de mieux saisir le phénomène des jeunes en situation d'errance.

L'accueil au centre de jour

L'association dispose depuis fin 2009 d'un centre d'accueil de jour de 240 m² à Montreuil-sous-Bois (93). Ce local, qui accueille également les bureaux de l'association, est situé à proximité de la station de métro Croix de Chavaux (ligne 9) et donc aux portes de Paris. Cet emplacement permet aux équipes de repérage de rayonner dans Paris et en région parisienne tout en restant proches des institutions telles que l'Unité Educative auprès du Tribunal (UEAT), l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou la Brigade de protection des mineurs (BPM). Il est également plutôt bien situé pour toucher des jeunes qui gravitent en périphérie et qui passent régulièrement à Paris en journée.

Sur le centre, les jeunes peuvent notamment rencontrer des éducateurs pour évoquer leur situation ou résoudre un problème ponctuel, reprendre contact par téléphone avec leur famille, pratiquer des activités (cours de français, sports, cuisine, etc.), prendre un repas chaud, prendre une douche et laver leur linge.

Un espace de 150 m² comprenant un « coin cuisine » est dédié aux activités (artistiques, sportives, linguistiques), le reste de la surface étant réservé aux bureaux et aux sanitaires.

L'accueil de jour dans le cadre d'horaires prédéfinis permet d'assurer aux jeunes une présence éducative stable et régulière. Il est ouvert et fonctionne sur le principe de la libre adhésion. Les mineurs qui ne sont pas orientés par des institutions peuvent se présenter, à leur convenance, sans rendez-vous ni inscription préalable. Le centre se veut en effet un lieu d'accueil inconditionnel où l'adolescent peut se reposer sans contraintes autres que le respect des lieux et des personnes. C'est par la souplesse du dispositif et la tolérance des professionnels qu'une relation de confiance avec l'adulte peut s'instaurer.



Crédits : Anne Labadie & Arnaud Crillon

PUBLICS ACCUEILLIS

Ces dernières années, de par l'évolution des conditions migratoires d'une part, et des dysfonctionnements et saturation des services de protection de l'enfance d'autre part, Hors la Rue a vu son public évoluer. Nous identifions ainsi trois publics distincts bénéficiaires de notre action: les jeunes roumains en situation d'errance, généralement accompagnés de leur famille, les jeunes victimes d'exploitation et les mineurs isolés étrangers extra européens et primo-arrivants. Afin de mieux rendre compte les difficultés des jeunes que nous accompagnons, nous avons décidé d'illustrer notre propos par des exemples de parcours.

Les jeunes roumains en situation d'errance

Profil des enfants roumains vulnérables

Les enfants roumains que nous rencontrons au quotidien ont pour la plupart migré avec leurs familles (cellule nucléaire, famille élargie ou « groupe villageois») pour des raisons essentiellement économiques et vivent en France dans des conditions d'extrême précarité. Nous accompagnons ainsi souvent des enfants issus d'un même groupe familial et/ou résidant sur un même lieu de vie, en prenant ainsi en compte des dynamiques de groupe très fortes. Au-delà de ces caractéristiques communes, il demeure une grande diversité dans les situations familiales et individuelles des jeunes accompagnés. Sur un même bidonville co-habitent des familles issues de plusieurs «communautés villageoises» entre lesquelles les espaces sont bien délimités et les rapports faits de solidarité comme de conflits. Au sein d'un même groupe familial, les critères de vulnérabilité (endettement, carences psychosociales, violences intrafamiliales) et les ressources mobilisables par les individus varient considérablement.

Aussi, il ne nous est aujourd'hui pas possible d'établir une nomenclature type décrivant le profil des jeunes accompagnés tant les variantes, outre l'origine géographique, l'âge et l'isolement, et donc les modes d'accompagnements, sont nombreux.

Certains jeunes ont ainsi pu être scolarisés plusieurs années en Roumanie, avant leur arrivée en France, quand d'autres ont la particularité d'avoir vécu dans plusieurs pays, et parfois peu ou pas du tout en Roumanie. Nous rencontrons également des jeunes nés en France mais qui connaissent également des difficultés d'accès à l'éducation.

Les critères de vulnérabilité des jeunes roumains en situation de bidonville sont également très nombreux. Les conditions de vie très précaires ont tout d'abord un impact important sur le développement des enfants (troubles du sommeil, manque d'hygiène). Certains jeunes sont provisoirement ou de manière pérenne isolés sur le territoire. Les difficultés d'accès à l'école favorisent évidemment l'errance de nombreux jeunes. Cette errance peut en entraîner certains vers des activités qui les mettent en danger (mendicité dans des lieux dangereux, prostitution, délinquance). Nous observons également une forte consommation de divers produits (tabac et de boissons énergisantes, d'alcool et de résine de cannabis) qui ont des conséquences sur leur développement. Il faut aussi noter que la précocité des relations sexuelles s'accompagne souvent d'une absence de réflexe de prévention. Certains jeunes sont également liés par des liens conjugaux coutumiers.

Nous observons également parfois des situations de négligence et/ou de de maltraitance psychologique et physique, lesquelles entraînent des carences éducatives et affectives importantes.

La prostitution volontaire ou organisée par des tiers, ou encore les vols forcés concernent une minorité d'enfants roumains présents sur le territoire français. Cependant, la gravité des situations dans lesquelles ils se trouvent et l'inefficacité des dispositifs de protection renforce nos préoccupations.

Obstacles à l'entrée dans le droit commun

L'intensité des démantèlements de bidonvilles demeure, en 2013, le principal facteur aggravant de l'ensemble des situations que nous venons de décrire. Outre le fait qu'ils ont de graves répercussions sur le bien-être physique et psychologique des jeunes accompagnés et favorisent leur errance, ils constituent également un frein majeur à leur scolarisation et, de manière plus générale, à leur inscription dans le droit commun. En effet, sans alternative tangible à leur situation d'errance, ces enfants, qui n'ont ni conscience de leurs besoins, ni repères spatio-temporels permettant de structurer leur quotidien, se retrouvent plus encore exposés aux dangers de la rue.

En 2013, près de 16 000 personnes vivant en bidonvilles ont été recensées. Selon l'European Roma Right Center et la Ligue des Droits de l'Homme, près de 20 000 personnes ont subi un démantèlement durant la même année.

La famille C., originaire de Roumanie, est composée de deux parents et 4 enfants aujourd'hui âgés de 9 à 20 ans. Ils vivent en France depuis environ 8 ans et l'association Hors la Rue les accompagne depuis 2008. Cette famille réside depuis son arrivée en France dans différents bidonvilles de la région parisienne, dans des conditions extrêmement précaires. Les différents membres de la famille survivent par différents moyens : mendicité, musique dans le métro...

Les multiples expulsions que la famille a connues ont considérablement fragilisé son insertion : la domiciliation administrative, clé pour toutes les démarches, a dû être refaite à chaque installation dans une nouvelle commune ; les suivis médicaux ont été interrompus ; les mesures d'assistance éducative n'ont pas pu être mises en œuvre.

L'aîné de la fratrie travaille plus ou moins régulièrement sans contrat de travail (en 2013, les mesures transitoires, en vigueur jusqu'au 1er janvier 2014 ont continué à compliquer l'accès au marché du travail pour les res-

Nous constatons enfin une prise en compte insuffisante voire parfois inexistante de la dimension «protection de l'enfance» dans les politiques publiques visant la résorption des bidonvilles, due notamment à la méconnaissance qu'ont les institutions de la diversité de ces situations.

Les destructions de bidonvilles sans solutions acceptables de relogement placent les enfants dans un état de stress et d'inquiétude permanents. Elles nuisent à la continuité des parcours scolaires, de formation et d'insertion professionnelle, parcours déjà semés d'embûches administratives.

Plus d'informations sur les travaux du CNDH Romeurope et du Collectif du Droit des Enfants Roms à l'Education :

www.romeurope.org

sortissants roumains et bulgares). Le cadet a quant à lui participé cette année à un séjour de rupture avec Hors la Rue, au cours duquel différentes perspectives d'insertion ont été discutées. Il est depuis quelques mois en voie d'insertion professionnelle, dans un dispositif adapté à ses besoins. La sœur cadette, âgée de 15 ans, a aussi participé à deux séjours de rupture en 2012. Malgré sa forte soif d'apprendre, elle est toujours dans l'errance, son accès à la scolarisation (de par des barrières administratives, dues notamment à son âge), est compromise et nuira à son autonomie. Quant au benjamin, il est scolarisé depuis plus d'un an grâce à la mobilisation d'un collectif de soutien local.

La famille C. est ancrée dans d'importantes difficultés sociales, mais la mobilisation de la mère avec le soutien de collectifs et de l'association Hors la Rue a permis à la famille d'accéder récemment à une domiciliation, à l'Aide Médicale d'Etat, à un suivi médical, et au maintien de la scolarisation du dernier enfant en dépit des expulsions.

Les mineurs en situation quotidienne de travail

Des situations variées

Depuis plusieurs années, nous rencontrons régulièrement des mineurs étrangers en situation quotidienne de travail (prostitution, mendicité, vol, escroquerie à la charité, vente de tickets de métro à la sauvette...). Il s'agit de mineurs arrivés en France en compagnie d'adultes difficilement identifiables, restés pendant plusieurs mois sur le territoire en l'absence des détenteurs de l'autorité parentale, exerçant une activité délinquante intensive et résidant dans des conditions d'extrême précarité. Si certaines des activités exercées s'inscrivent dans le cadre d'une économie de survie, d'autres obéissent à des logiques où la contrainte exercée est plus forte, pouvant aller de la provocation de mineurs, par des personnes de leur entourage, à commettre des actes illégaux, jusqu'aux phénomènes d'exploitation, impliquant, dans certains cas, des maltraitances et pouvant relever de la traite des êtres humains. Il s'agit de cas extrêmes, qui concernent une minorité d'adolescents originaires des pays d'Europe de l'Est et qui demeurent de fait très délicats à identifier, la limite entre des stratégies familiales de survie et de de l'exploitation véritable étant particulièrement labile.

L'ampleur de ce phénomène est également d'autant plus difficile à évaluer que les adolescents concernés sont de plus en plus jeunes et pas toujours conscients de la nature et de la gravité de leur situation, celle-ci étant le plus souvent intériorisée depuis leur plus jeune âge. La majorité des mineurs victimes d'exploitation originaires de l'Europe de l'Est vivent dans des bidonvilles situés en périphérie parisienne, à l'exception notamment des jeunes pickpockets dits « Hamidovic », victimes d'un réseau criminel organisé, qui vivent à l'hôtel.

Le travail de Hors la Rue

En 2013, l'investissement de notre équipe sur la question de la protection des mineurs victimes de la traite des êtres humains a été très important. Hors la Rue a rencontré 64 en situation de travail quotidien et en a accompagné 34. Nous avons signalé 36 situations aux autorités, lorsque que le degré de contrainte exercé sur l'enfant nous paraissait important. Cette évaluation

s'effectue sur la base d'indicateurs tels que l'intensité de l'activité, la difficulté à concrétiser une accroche avec le jeune, ainsi que les réticences à évoquer le lieu de vie ou la situation familiale.

Notre travail avec ces jeunes se heurte, cependant, à de nombreuses difficultés : les activités lucratives auxquelles ils doivent se livrer ne leur permettent pas toujours de se rendre disponibles pour échanger avec des éducateurs ou pour se rendre sur notre centre de jour où nous pouvons poursuivre et compléter l'accompagnement éducatif. Par ailleurs, les jeunes agissent le plus souvent en groupe, ce qui fait obstacle à la création de lien et à un accompagnement éducatif individualisé. L'extrême mobilité de ces jeunes limite de plus considérablement les possibilités de rencontres.

Compte tenu de leurs activités, certains jeunes font l'objet de multiples interpellations et déferrements devant des magistrats. Les cas d'incarcération sont fréquents, et les sorties de prison insuffisamment préparées si bien que les adolescents sont généralement « récupérés » et retournent rapidement à leur activité de rue, en France ou ailleurs. Ces parcours judiciaires, qui heurtent la raison et n'ont aucun impact en termes de réduction des actes de délinquance, rendent encore plus difficile leur prise de conscience quant à leur situation de victimes. Cette année encore, nous avons poursuivi un travail positif en coopération avec l'Unité Educative auprès du Tribunal (UEAT) : les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse suivent en effet un grand nombre de jeunes roumains délinquants et parfois également victimes de Traite des Etres Humains. Cette approche, qui permet de renforcer le suivi éducatif de ces jeunes et de favoriser la prévention doit donc être poursuivie et amplifiée.

Lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance de placement provisoire, ces jeunes sont régulièrement placés dans des foyers d'accueil d'urgence proches des transports en commun et repérés par les exploitants. Ces placements sont suivis de fugues quasi-systématiques.

Se met alors en place un schéma dysfonctionnel qui ne fait qu'éloigner ces jeunes victimes de la protection. Au vu de ces observations, nous ne pouvons que constater la difficulté à mettre en œuvre un cadre institutionnel protecteur pour ces jeunes, les tentatives de prise en charge se soldant souvent par un échec du fait d'un manque de réactivité et de coordination entre les différents intervenants de la protection de l'enfance. Ces adolescents sont en effet rarement demandeurs de protection et, quand une demande émerge, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils sont prêts à affronter le changement de vie radical, la rupture avec l'environnement familial ou amical et un cadre institutionnel très réglementé qu'un placement impose. Ainsi, les services publics en charge de les protéger se disent souvent être démunis face à ces situations complexes.

Attentive à ces spécificités et à ces contraintes, notre équipe s'efforce d'offrir à ces jeunes un cadre suffisamment souple pour que le travail d'accroche

D. est une jeune fille qui fait partie d'un groupe d'enfants qui volent des téléphones portables dernier cri aux touristes parisiens.

Nous travaillons avec cette jeune fille depuis le début de l'année 2012. Durant cette année D. est venue régulièrement sur le centre de jour accompagnée de nombreux jeunes pratiquant les mêmes activités. La jeune se montre distante, très méfiante, et n'accorde que peu de confiance à certains éducateurs.

Suite à l'arrestation de plusieurs adultes pour incitation de mineurs à commettre des délits, une majorité des jeunes de ce groupe part pour la Roumanie ou d'autres pays. D. reste à Paris avec une petite partie du groupe.

Les rencontres avec l'équipe éducative ont alors lieu en majorité dans la rue, avec des visites très occasionnelles de la jeune sur le centre de jour. L'équipe éducative accompagne également la jeune fille à diverses audiences dans un cadre pénal. Il a fallu du temps et de nombreuses rencontres pour que la jeune finisse par accorder sa confiance à l'équipe éducative.

Après environ deux ans de suivi, D. nous confie lors

ne soit pas d'emblée interrompu du fait de règles de fonctionnement leur paraissant trop rigides.

Face à ces constats, et tout en priorisant le traitement individualisé de chaque situation, nous préconisons un placement éloigné des enfants nécessitant d'être extraits rapidement de leur milieu habituel, afin notamment de diminuer les risques de fugue et de retour à la situation d'exploitation. Notre action consiste alors à sensibiliser les acteurs institutionnels sur ces problématiques et à participer activement aux réflexions de mise en place de solutions de protection diversifiées et adaptées. Si les obstacles (administratifs, opérationnels) à de tels placements continuent à bloquer leur mise en œuvre, nous avons cependant observé des efforts de coordination entre les différents acteurs qui doivent cependant se prolonger afin de réellement porter leurs fruits.

d'une conversation informelle ressentir un certain mal être et trouver sa vie particulièrement difficile.

Peu de temps après, la jeune est incarcérée. Lors d'une visite en prison, elle nous confie pour la première fois des détails sur sa situation de façon plus précise, notamment son mariage précoce alors qu'elle était encore pré-pubère. A sa sortie de prison, D. refuse de monter dans la voiture de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, censée la conduire en foyer. Lorsque nous l'avons revue par la suite, elle a exprimé ne plus vouloir rester avec son mari, et nous fait part de son désir de partir avec son nouvel amoureux pour une nouvelle vie. Nous avons discuté des difficultés et des modalités qui pouvaient se présenter et lui avons proposé d'y réfléchir.

Début 2014, D., avec l'aide d'une amie, nous demande de l'aider pour aller en foyer. Elle exprime alors les maltraitances qu'elle subit par sa « belle-famille » qui la force à voler. Malheureusement, il n'existe pas de structure ou de dispositif efficace pour la protection des mineurs victimes de traite et d'exploitation. Après plusieurs tentatives de placements non abouties, D. est récupérée par sa « belle-famille ». Elle est aujourd'hui portée disparue.

Les Mineurs Isolés Etrangers extra-européens

Comme en 2012, l'équipe éducative de Hors La rue a dû faire face à un nombre croissant de demandes de prise en charge pour des mineurs isolés étrangers extra-européens et primo-arrivants sur le territoire français. Ces derniers se voient refuser l'accès au dispositif de mise à l'abri suite à une évaluation administrative, effectuée par les services de protection de l'enfance, concluant à leur possible majorité où à leur défaut d'isolement si bien qu'ils se retrouvent à la rue, sans ressources et sans hébergement, pendant plusieurs mois.

Hors la Rue les accompagne dans les ultimes démarches pour faire valoir leurs droits : la saisine directe du juge des enfants et, en cas d'échec et lorsque le jeune en émet le souhait, l'appel de la décision du juge des enfants. En 2013, ces démarches se sont soldées à 80 % par une décision de protection et la très grande majorité de ces jeunes, après un refus initial et de longs mois d'attente, a pu finalement être confiée à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Sur 20 MIE extra-européens accueillis/accompagnés pendant l'année 2013, 16 ont en effet bénéficié d'une protection au titre de l'enfance en danger.

Nous constatons que le temps de traitement et de réponse de la part des autorités judiciaires de protection a considérablement augmenté en 2013, si bien que ces jeunes demeurent plus longtemps en situation de rue et d'errance. Le temps d'accompagnement par l'équipe de Hors la Rue est par conséquent également rallongé, diminuant d'autant notre capacité d'accueil pour d'autres mineurs en danger. Nous sommes ainsi contraints d'orienter la majorité des MIE extra-européens qui se présentent vers une permanence inter-associative, l'ADJIE (Accompagnement et défense des jeunes isolés étrangers) qui accompagne les jeunes dans les démarches nécessaires (saisine du juge des enfants, scolarisation, appels pour refus de contrats jeunes majeurs). Depuis sa création, cette permanence est littéralement prise d'assaut et un grand nombre de jeunes ont pu, par ce biais, bénéficier d'une protection qui leur avait été initialement refusée.

Ces jeunes accueillis par Hors la Rue ne représentent donc qu'une infime partie des mineurs isolés rejetés du système de mise à l'abri et livrés à eux-mêmes sur le

territoire parisien. Leurs parcours sont pourtant très représentatifs d'une réalité plus globale qui concerne aujourd'hui un très grand nombre de jeunes.

Les mineurs isolés étrangers des pays tiers accueillis par Hors la Rue ont pour la plupart entre 16 et 18 ans, et viennent d'arriver en France. Ce sont majoritairement des garçons qui fuient la grande pauvreté, l'insalubrité, la défaillance des systèmes éducatifs et de santé ainsi que le chômage massif dans leurs pays d'origine (Mali, Pakistan, Bangladesh, pays du Maghreb...). Ils ont tenté le pari de l'Europe afin de contribuer à la survie de leur famille et à l'amélioration de ses conditions de vie. L'émigration correspond souvent à une stratégie familiale développée en raison d'une insécurité économique intense.

Ces jeunes arrivent tous en France avec l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Les prétendants au retour sont quasi inexistant tant l'écart entre les possibles, d'un pays à l'autre, est grand. Ainsi, même si l'initiative du départ incombe le plus souvent à la famille des jeunes, ceux-ci adhèrent au projet migratoire. Ils se voient confier un rôle valorisant et n'ont d'autre choix que celui de tenter leur chance, mi-résignés, mi-convaincus, tout comme tant d'autres l'ont fait avant eux. Cependant, leur vague adhésion au départ ne signifie pas qu'ils y sont préparés. Dans bien des cas, ils partent plein de courage et de naïveté, et constituent des proies bien faciles pour les exploitants de toutes sortes qui vont croiser leur chemin. En effet, ils arrivent quasiment tous en France via des filières très organisées de passeurs de frontières qui monnayent lourdement les passages. L'arrivée en Europe est bien souvent également synonyme d'endettement.

Il est en général difficile pour ces adolescents d'exprimer leurs besoins et leurs désirs propres quand ils ne sont pas contraints d'être dans la négation de leur identité et de leur vécu. Ils sont en effet souvent imprégnés des discours des passeurs qu'ils considèrent comme des tiers dignes de confiance, malgré les pressions très fortes qu'ils exercent sur eux et leurs familles. Il leur est donc difficile de faire la part des choses entre ce qu'ils sont autorisés à dire et ce qu'ils doivent cacher. De nombreux adolescents vont élaborer des stratégies de défense et aménager la réalité en fonction des besoins nécessaires à leur survie et celle de leurs fa-

milles et, ainsi se construire une réalité viable. Dans ce contexte éminemment complexe, il paraît primordial de donner du temps à chaque jeune rencontré pour qu'il se sente en sécurité et en confiance pour parler de lui, de ses proches, de son parcours d'exil et de ses conditions d'arrivée. Ces adolescents déracinés ont ainsi en commun la forte idéalisation du pays d'accueil, la confrontation brutale avec une réalité sordide difficile à appréhender et l'incertitude totale dans laquelle ils sont plongés quant à leur avenir. Parmi eux, beaucoup souffrent de troubles psychologiques et/ou de stress post-traumatique.

N'ayant pas connaissance de leurs droits fondamentaux, une grande partie de ces jeunes non pris en charge, contraints de vivre à la rue et maintenus dans une situation de danger vont ainsi renoncer à solliciter une protection. Néanmoins, pendant les trois à six mois que dure la procédure à l'issue de laquelle ils pourront peut-être bénéficier d'une prise en charge, ils n'ont d'autre choix que de rester à la rue. Les jeunes s'installent ainsi à Hors La Rue dans une attente docile, passive, résignée

B. est un mineur isolé étranger originaire du Bangladesh, arrivé en France, en janvier 2013, à l'âge de 13 ans, et refusé par la PAOMIE (Permanence d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Isolés Etrangers à Paris), service chargé d'évaluer, sur la base de deux entretiens, la minorité et l'isolement des jeunes qui s'y présentent, en vue d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Suite à ce refus, il nous a été orienté par une autre association en février 2013.

En avril 2013, le jeune s'est fait parvenir par sa famille les originaux de ses papiers d'identité, et a tenté un nouveau passage à la PAOMIE en vue d'une prise en charge, mais a essuyé un nouveau refus. Nous l'avons donc accompagné vers une saisine du tribunal pour enfants. En juin, n'ayant toujours pas de date d'audience et après une agression dont il a été victime, nous avons envoyé un courrier complémentaire au Président du Tribunal pour Enfants de Paris afin d'accélérer la procédure. Parallèlement, nous avons envoyé un signalement au Défenseur des Droits.

Depuis son arrivée et jusqu'à sa prise en charge, B. vivait et dormait dans des conditions extrêmement précaires : il se rendait tous les soirs pour la « sélection » des mi-

mais inquiète, sans savoir de quoi sera fait leur lendemain et sans pouvoir totalement s'investir sur le présent.

Nous estimons que l'accompagnement des mineurs isolés étrangers, même s'il requiert la mobilisation de compétences spécifiques, ne peut se résoudre au simple devoir humanitaire de mise à l'abri. Il doit impérativement être pensé en termes de projet individualisé, au même titre que pour les autres enfants et adolescents en danger sur le territoire français et en respect de la loi du 5 Mars 2007 réformant la protection de l'enfance. C'est en effet en fonction de ce projet que doivent être définies, pour chaque jeune, les modalités de prise en charge, de scolarisation et d'insertion, et ce au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant.

L'intervention du Défenseur des Droits est enfin essentielle pour les situations les plus délicates. Cette institution, particulièrement impliquée sur le sujet, a publié en décembre 2012 des recommandations qui demeurent d'actualité.

neurs à Colonel Fabien et bénéficiait parfois à ce titre d'une mise à l'abri d'une nuit dans un gymnase, ou bien il dormait dans des cages d'escaliers, un camion, ou en squat dans des conditions dangereuses. Avant qu'on ne l'oriente sur des distributions gratuites de nourriture, le jeune ne savait pas comment se nourrir. Nous avons dû lui fournir des vêtements chauds et un sac de couchage. Il était très vulnérable, fatigué, terrifié chaque soir à l'idée de dormir dans la rue. La longue attente d'une réponse du juge pour enfants lui a été très difficile.

Fin juillet 2013, après 6 mois d'accompagnement, B. a enfin été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris pour une durée de 6 mois, et placé à l'hôtel avec une prise en charge à minima. Il a donc continué à fréquenter notre centre de jour quotidiennement, tant qu'un suivi adapté (scolarisation, ...) n'était pas mis en place. Deux mois plus tard, B. avait un éducateur référent à l'ASE. Le 2 Octobre 2013, B. a finalement été orienté dans un service d'hébergement d'urgence pour mineurs. Sa prise en charge ASE a été prolongée et il se prépare actuellement à partir en province pour continuer sa formation professionnelle.

ACTIONS EN 2013

Le travail de rue

L'année 2013 a été marquée par une très forte augmentation, la plus importante depuis 2007, du nombre de tournées effectuées en Ile-De-France (+53%), en particulier à Paris même (+62%). Elle s'explique par un renforcement de l'équipe éducative (recrutement d'un volontaire de service civique et d'une apprentie éducatrice spécialisée), nous permettant de dédier plus de ressources au travail de repérage des enfants en danger ainsi que sur la priorisation donnée aux tournées effectuées sur les lieux « d'activité » pour l'accompagnement des mineurs en situation de travail quotidien.

Nous avons constaté peu d'évolution quant aux lieux fréquentés quotidiennement par les jeunes qui se situent, cette année encore, majoritairement dans les quartiers du centre et du Nord de Paris (153 tournées). Notre action de repérage et de prévention auprès des mineur(e)s et jeunes majeur(e)s roumain(e)s en situation de prostitution a été maintenue et renforcée dans le

cadre de partenariats avec l'association des Amis du Bus des femmes (depuis 2010) ainsi qu'avec l'association Aux Captifs, La libération, formalisé en 2013, notamment dans le cadre d'un projet concerté et subventionné. 57 tournées de nuit, spécifiquement dédiées à cet objectif ont été effectuées sur les boulevards périphériques.

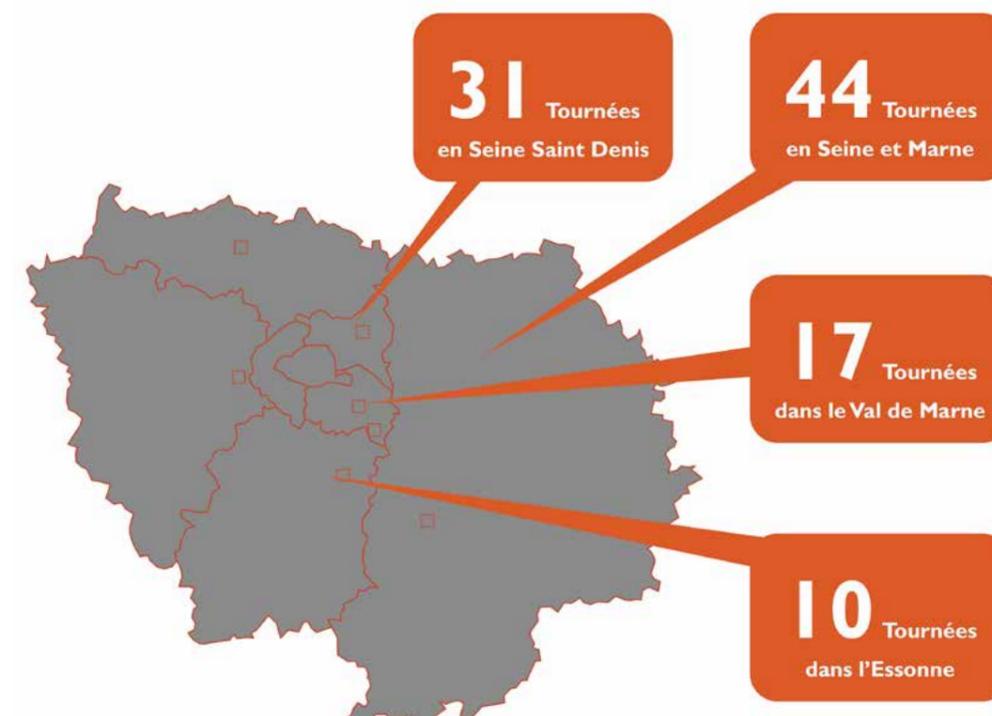
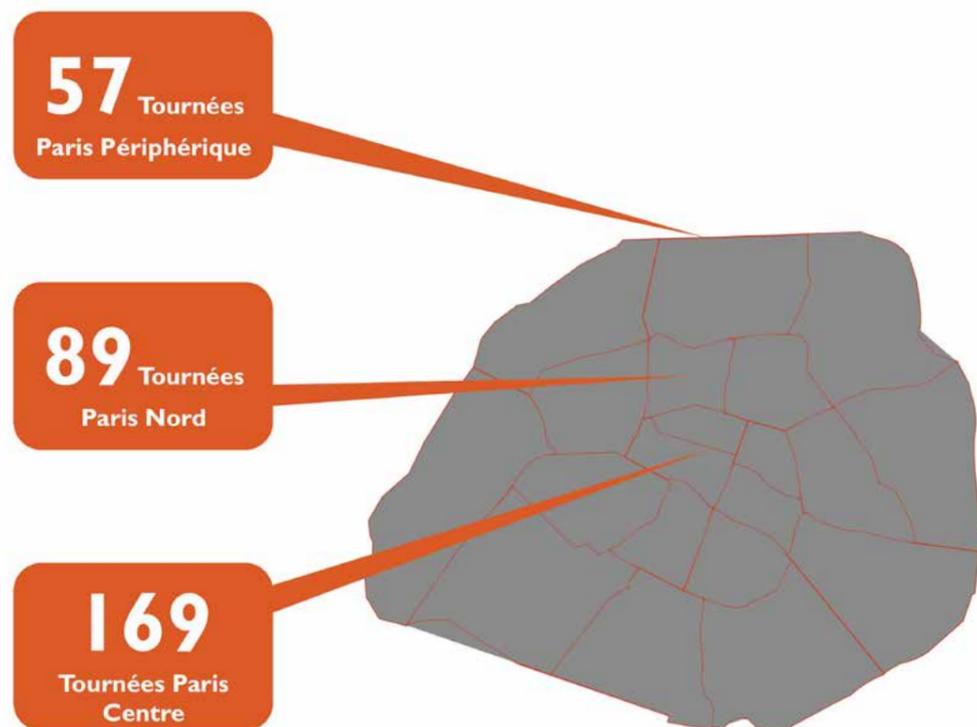
Cependant, la forte mobilité des groupes de jeunes font qu'il n'est pas toujours possible de les rencontrer lors d'une tournée. De même, le niveau de contrainte exercé sur eux ne les rend pas toujours disponibles pour participer à des activités avec les éducateurs. Le degré de danger auquel ils sont confrontés implique néanmoins une présence éducative régulière et renforcée, si bien que les tournées de repérage et de suivi sur les lieux habituels d'activité ont été maintenues quelle que soit leur fréquentation.

Le nombre de tournées effectuées sur les lieux de vie, essentiellement situés dans les départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, a également augmenté (+31%), mais moins du fait de l'indisponibilité du véhicule pendant plusieurs mois ainsi que de la difficulté à identifier les bidonvilles dans lesquels résident les adolescents repérés à Paris.

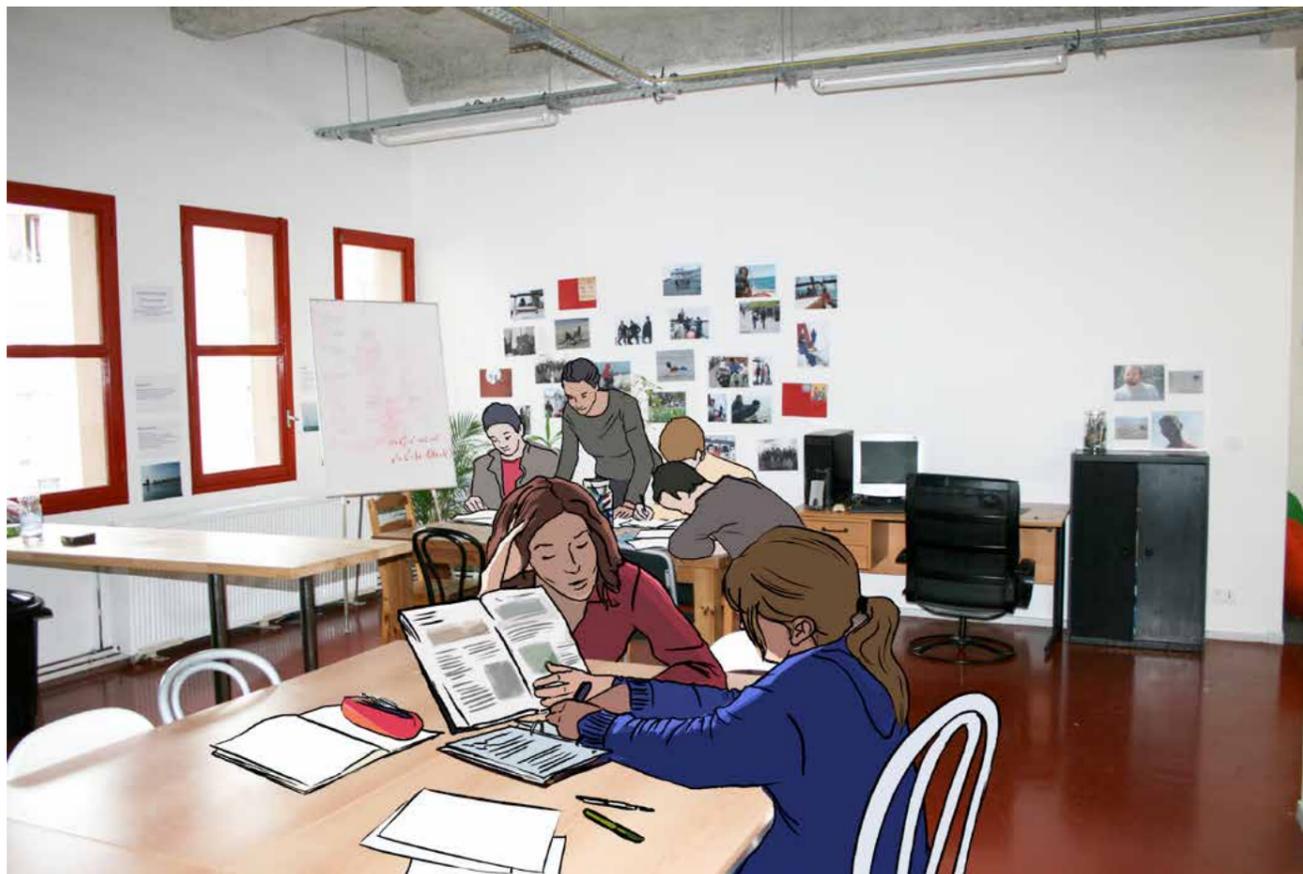
En 2013, deux facteurs majeurs ont également contraint notre travail sur les lieux de vie. L'augmentation intensive des évacuations, d'abord, qui ont entraîné une très forte mobilité des enfants et de leurs familles et parfois une rupture de contact avec notre équipe éducative. Ces évacuations, en séparant des groupes familiaux auparavant installés ensemble, ont également considérablement favorisé l'errance des jeunes les plus vulnérables dont un grand nombre ont totalement perdu la notion primordiale du « chez-soi ». Par ailleurs, le renforcement de notre action en direction des mineurs en situation quotidienne de travail a impliqué une plus

grande difficulté à créer une relation de confiance autorisant l'enfant à partager des informations quant à son quotidien, son lieu de vie et son entourage familial.

Ce travail d'évaluation des conditions de vie dans les bidonvilles d'Ile-de-France et de création de lien avec les familles les plus vulnérables et éloignées du droit commun demeure indispensable pour accompagner et apporter un mieux-être aux enfants et adolescents laissés pour compte. Il importe que les services sociaux et municipaux travaillent en collaboration avec les associations et collectifs de citoyens impliqués localement pour identifier les besoins et apporter des solutions respectueuses des droits et des personnes.



Les activités socio éducatives



Crédits : Anne Labadie & Arnaud Crillon

Le programme d'activités mis en place à Hors La Rue évolue chaque année au gré des besoins et des envies des jeunes présents, des idées et compétences mobilisées par l'équipe éducative et des opportunités de partenariats. Cependant, nous faisons toujours en sorte qu'il comporte une variété d'activités permettant de répondre aux besoins de développement physique, affectif, intellectuel et social des jeunes accompagnés (activités sportives, culturelles, manuelles et activités libres). Ces activités constituent également des outils essentiels à la construction et au maintien de la relation éducative et permettent de stabiliser des enfants particulièrement en manque de repères et de cadre. Elles s'adressent à tous les jeunes qui fréquentent le centre de jour et/ou que nous rencontrons lors de nos tournées.

10 ans de cours de français à Hors la rue !

2003 - 2009

L'atelier de soutien aux apprentissages s'est mis en place en 2003 grâce à une bénévole, aujourd'hui salariée de l'association, Ana Maria David. Cet atelier constitue désormais un véritable point de repère pour les nombreux jeunes qui fréquentent Hors la Rue.

2009

L'atelier d'apprentissage du français et des savoirs de base a pris une place importante dans la vie du centre de jour en 2009, mobilisant une équipe de 4 bénévoles et 2 salariés à mi-temps. Cet atelier qui vient renforcer le lien éducatif que l'on entretient tous les jours avec les jeunes se déroule pendant les 4 jours d'ouverture du centre, et dure une heure et demie chaque matin. Ce rythme permet aux jeunes de se repérer dans le temps, de commencer à être ponctuels et de s'habituer à un apprentissage sur la durée. Certains jeunes, du fait de la permanence de cet atelier, considèrent ainsi notre centre de jour comme une « école ».

Plusieurs méthodes et outils ont été mis en place : un classeur de transmission des notions enseignées aux cours et de l'attitude du jeune, des cahiers individuels pour les jeunes, des livres à consulter sur place.

2010-2012

L'atelier de français s'enrichit de nouvelles méthodes : un atelier cuisine, une fois par mois, et un atelier d'expression orale, une fois par semaine. Durant cette période, de plus en plus de jeunes, qui fréquentent sur le centre de jour, suivent le cours, voire ne viennent que pour y participer.

2013

Au cours de l'année passée, l'équipe a renforcé ses liens avec la bibliothèque de Montreuil : outre les visites réalisées durant l'année, nous avons participé à des manifestations culturelles comme le Printemps des Poètes ou encore visité une exposition guidée du peintre montreuillois Noël, en compagnie d'une classe d'une école de Montreuil. Trois bénévoles ont par ailleurs bénéficié d'une formation de l'Espace Bénévolat.

Grâce au soutien de la Fondation Seligmann, nous avons acquis du matériel pour l'atelier de français, avons acheté un globe terrestre, des cartes (France, Monde, Europe, Paris), des livres pour l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, des jeux pour l'apprentissage du français et de culture générale (puzzle corps humain, atlas du monde)... Par ailleurs la fondation a facilité le lien entre les activités culturelles proposées par l'association et l'atelier de français. Nous avons ainsi pu visiter France miniature et faire une visite de Paris et de son Histoire avec les Cars Rouges.

L'équipe de bénévoles en 2013

Lyliane Niculescu, Dolorès Pazos, Daniel Dumitru, Isabelle Houessou, Dana Pamfil, Léa Malidor, Ana Ferreira, Agnès Deraix, Annie Deraix, Marie-Emma Castanheira, Pauline Boumard, Elise Noyer, Emma Saunders

Nous remercions la Fondation Seligmann pour son soutien en 2013 !



Le sport à Hors la Rue

En 2013, l'équipe d'Hors La Rue a mis le sport au cœur de son projet éducatif. Trois activités sportives hebdomadaires fixes ont été mises en place : la boxe éducative, l'escalade et un atelier sport et secourisme. Cette structuration de l'activité sportive a favorisé la participation et l'autonomisation des jeunes qui se sont ainsi davantage positionnés en acteurs plutôt qu'en « consommateurs » d'activités. La diversité des pratiques proposées a permis à chacun de trouver un sport adapté à sa condition physique, à son bien-être et à ses envies.

La continuité de ces activités permet à l'équipe éducative, en lien avec les intervenants, d'observer les capacités et les besoins spécifiques à chaque jeune d'un point de vue physique, cognitif, d'estime de soi, de concentration, et de respect du cadre. Le choix de recourir à des intervenants extérieurs, professionnels de leur discipline, permet de renforcer la qualité de l'enseignement sportif et de libérer les éducateurs des aspects techniques et pédagogiques liés à l'activité. Ils peuvent désormais se consacrer entièrement à l'accompagnement éducatif des jeunes.

La boxe éducative Atelier co-animé par Toufik Ykreléf

Nos visites à la Gare du Nord nous ont permis de tisser un bon lien relationnel avec les jeunes les plus en danger. Cependant, l'absence de locaux situés à proximité de la gare et permettant l'accueil des jeunes en dehors de leur lieu d'activité constitue un frein majeur à la mise en place d'un accompagnement individualisé.

Nous avons donc décidé de mettre en place un atelier de boxe afin de renforcer et d'assurer la continuité de l'accompagnement des jeunes de la Gare du Nord. Cette activité favorise l'accroche de certains jeunes qui ne sont pas volontaires ou disponibles pour venir au centre du jour.

L'idée générale n'est pas de former les jeunes à la boxe, mais bien de profiter de ce moment hors du cadre de leur activité pour approfondir la relation, travailler des questions préoccupantes pour eux et tenter de leur faire accepter l'accompagnement nécessaire à un mieux être.

La boxe éducative est une discipline particulièrement adaptée à notre public car elle mobilise la discipline, la

confiance et la maîtrise de soi ; elle permet de canaliser l'agressivité, mais aussi d'apprendre la tolérance, le respect et la gestion du stress. L'activité est envisagée comme un moyen d'énoncer un ensemble de règles de savoir-être. C'est une activité structurante aidant à acquérir des compétences sociales, civiques et relationnelles, transférables à la vie de tous les jours, mais aussi au monde scolaire et à l'entreprise.

L'éducateur sportif encadre l'activité boxe sur le plan technique (échauffement, règles de match...). Un éducateur spécialisé de Hors la Rue, référent du projet, a la charge de l'encadrement des jeunes de manière plus globale autour de l'activité. Il propose des entretiens individuels aux jeunes attendant leur tour et prépare le goûter avec le groupe.

Cette année fut la première année de mise en place. Suite à des difficultés récurrentes pour mobiliser les jeunes en activité à la Gare du Nord (ils favorisent leurs activités, pressions négatives du groupe), nous avons également permis aux jeunes du centre de jour d'y prendre part.

Nous remercions la Fondation SNCF pour son soutien en 2013 !

FONDATION 

L'escalade Atelier co-animé par Guillaume Poujois

Contexte

Depuis le 15 janvier 2013, Hors la Rue propose aux jeunes, une fois par semaine, la pratique de l'escalade en salle. 8 à 10 jeunes, en moyenne, bénéficient de cette activité hebdomadaire. Une sortie annuelle en plein air est organisée pour pratiquer en nature et participer à l'entretien du site. Elle offre aux jeunes un espace agréable où la parole se libère plus facilement, et leur donne l'occasion de retrouver leur vie d'enfant en étant loin de leur quotidien.

Journée type

- Pique-nique sur place qui permet de présenter l'activité aux nouveaux, regarder les grimpeurs, alerter sur les consignes de sécurité et les règles à respecter.

- Pratique de l'escalade sur bloc (sans cordes, murs de 3 mètres avec tapis) et sur parois (encordés). Les jeunes expérimentent la grimpe mais aussi l'assurage d'un autre jeune ou d'un éducateur

Objectifs

L'escalade est une activité à risque qui implique le respect d'un cadre contraignant extérieur à l'association et une concentration extrême. Cette activité permet aux jeunes d'intégrer les manœuvres de sécurité et d'anticipation des risques, tout en bénéficiant de la pratique d'un sport de manière régulière. Les jeunes se découvrent et prennent conscience de leurs limites, tout en faisant preuve de responsabilité et d'engagement durant la séance, notions qu'ils intègrent progressivement grâce au cadre favorable à un accompagnement individualisé. Progressivement, l'image de soi se renforce.

Bilan et perspective

La pratique de l'escalade a été dispensée 26 fois en 2013. On observe une fréquentation très hétérogène : aussi bien nos publics extra-européens que roumains participent à l'activité. Cependant, le public féminin reste minoritaire et peu fidélisé à la pratique de l'escalade.

L'activité « accroche » vite les jeunes car elle représente une réelle découverte. C'est un bon support à l'accompagnement individualisé : la parole se libère au cours de l'activité car elle suscite des émotions fortes. De plus, le temps passé avec les jeunes est assez long pour pouvoir renforcer le lien de confiance.

L'organisation d'un séjour de rupture « escalade », dédié à la pratique et à la découverte d'un nouvel espace, loin de l'environnement quotidien est envisagé afin d'accrocher notamment les jeunes les plus en errance.



Fondation
Engagés pour l'égalité des chances

SFR

Nous remercions la Fondation du Sport Français et la Fondation SFR pour leur soutien en 2013 !

L'activité sport et secourisme

Atelier co-animé par Stéphane Lusgarten pour l'association Viacti



Contexte

Depuis le mois de février 2013, nous proposons, en collaboration avec l'association sportive Viacti, un programme multisport très varié (rugby, vélo, natation, course d'orientation, football, danse, etc.) et, depuis le mois de septembre 2013, un projet Sport et Secourisme qui permet aux jeunes, à travers une initiation à différents sports, d'appréhender les situations de risque au quotidien et d'assimiler les gestes qui sauvent.

Contenu et enjeux

Les thèmes abordés reprennent ceux du module «Prévention et Secours Civiques de niveau I» (PSCI) qui est la formation de base sur les premiers secours en France. Chaque séance combine l'initiation à une activité physique nouvelle et la présentation d'un item de secourisme s'y rapportant. Les participants analysent la situation, les risques inhérents à celle-ci, et tentent d'y apporter des éléments de réponse afin d'anticiper le risque et de pouvoir s'assurer d'une pratique sûre. Les participants sont également confrontés à des situa-

tions simulées dans lesquelles une victime est en danger, qui leur permettent de mettre en pratique les connaissances acquises (utilisation d'un mannequin pour les simulations d'incidents).

L'appui sur des pratiques physiques favorise la motivation et l'implication du jeune et facilite l'acquisition des connaissances. Les exercices proposés représentent également une occasion pour les jeunes de parler de leur vécu, voire d'aborder des traumatismes passés. Enfin, l'acquisition de nouveaux savoirs reconnus comme utiles pour soi et pour les autres est pour ces jeunes, très valorisant.

Perspectives

Dans un souci d'évolution et d'amélioration constant des activités et de l'accompagnement proposés aux jeunes, un projet plus souple d'activités multisportives, avec des séances interchangeables et plus adaptées en fonction des jeunes présents sur le centre est en cours de réflexion.

Les activités culturelles

Objectifs

Des sorties culturelles (cinéma, théâtre, lieux de patrimoine, expositions permanentes ou temporaires...) sont régulièrement proposées car elles constituent des moteurs de socialisation, de valorisation et d'insertion très efficaces. Elles favorisent également l'épanouissement et l'enrichissement personnel et permettent de faire émerger des questionnements fondamentaux sur l'identité, la place dans la société et le rapport à l'autre! Elles valorisent également la diversité des cultures et des modes d'expression dans un souci de dialogue interculturel tout en interrogeant les normes et les valeurs de la société d'accueil. Ces sorties permettent enfin de travailler l'acquisition de règles et de comportements adaptés (ponctualité, mode de communication, relations dans le groupe, patience, respect des règlements des établissements).

Enjeux

Plusieurs sorties visant à découvrir Paris (parcours en bus, bateaux mouches, panoramas tour Eiffel et tour Montparnasse) ont été organisées : elles permettent aux jeunes de voir la ville différemment mais également d'acquérir des repères qui peuvent par la suite favoriser leur orientation et donc renforcer leur autonomie.

Le choix des activités demeure toutefois délicat : les expositions doivent ainsi pouvoir convenir à la diversité des jeunes et aussi demeurer accessibles. Les éducateurs privilégient les installations ludiques et interactives, moins rebutantes que les expositions académiques. Les éducateurs veillent aussi à lier ces sorties culturelles avec le programme du cours de français, ce qui renforce l'intérêt pour ce dernier. Ces sorties en dehors de l'espace connu du centre de jour offrent enfin de nombreuses opportunités d'échanges individuels entre les jeunes et les éducateurs, et renforcent ainsi fortement le lien de confiance.

Perspectives

Nous voyons un intérêt évident à utiliser l'activité comme un outil favorisant le perfectionnement linguistique et souhaitons articuler plus avant les sorties culturelles avec le cours de Français. Nous envisageons également de développer l'offre d'accès à des spectacles (théâtre, danse) lesquels stimulent particulièrement l'imaginaire. Enfin, nous désirons poursuivre la mise en place d'activités culturelles dédiées aux jeunes rencontrés lors de nos tournées dans la rue, en dépit de difficultés d'organisation du fait de leur présence et de leur disponibilité aléatoire.



L'accompagnement psychologique des jeunes que nous rencontrons est depuis de longues années une préoccupation majeure des équipes de Hors la Rue. Cette année, cet accompagnement psychologique s'est renforcé grâce à l'intervention d'une art-thérapeute. Par ailleurs, nous avons également mis en place un atelier collectif de prévention, grâce à la venue hebdomadaire d'une bénévole de Médecins du Monde. Aborder ces questions avec les jeunes que nous accompagnons, tant individuellement que collectivement, répond à des objectifs éducatifs évidents : renforcer la capacité des jeunes à identifier et à faire face aux dangers auxquels ils sont confrontés.

L'accompagnement psychologique

Contexte

L'équipe de Hors la Rue fait face à une diversification des problématiques rencontrées. De plus en plus, les jeunes viennent de différentes régions de Roumanie et de différents pays, et ont des parcours variés (venus avec un projet, errance, délinquance, prostitution, situation d'exploitation).

Depuis 2008, l'association a intégré la dimension psychologique à ses interventions, afin d'affiner l'évaluation des différentes situations rencontrées. Elle constitue un outil supplémentaire afin de soutenir les éducateurs dans leurs réflexions concernant la prise en charge des jeunes mais aussi l'accompagnement de ces derniers dans leur projet de vie.

La dimension psychologique est prise en compte dès l'entretien de premier accueil sur le centre de jour, afin de réaliser une première évaluation pluridisciplinaire de la situation du jeune. Dans ce cadre, il est proposé et expliqué au jeune qu'il peut bénéficier d'entretiens de soutien psychologique. Il peut aussi être décidé en équipe de la nécessité pour le jeune de bénéficier de ces entretiens, bien que cela ne lui soit pas imposé.

Etant donné le profil de certains jeunes que nous accompagnons, un poste de psychologue « classique » ne serait pas adapté. Une grande partie des jeunes que nous accueillons n'ont été que très peu ou pas scolarisés

et ne sont pas habitués à un cadre formel de rencontre. Certains de ces jeunes ne viennent jamais sur le centre de jour tandis que d'autres supportent difficilement l'entretien en « tête à tête », dans une pièce fermée. Lors des tournées sur les lieux d'activités ou sur les lieux de vies, l'accompagnement psychologique peut également apporter un regard complémentaire sur la situation des jeunes.

Sur le centre de jour, cette approche lors des temps informels est également importante, notamment au travers de médias tel que les jeux et le coloriage ou de discussions informelles pouvant faciliter le travail d'accroche et d'évaluation.

Objectifs

Les entretiens participent à l'évaluation de la dynamique du jeune et peuvent déboucher (selon son souhait) sur une orientation plus adaptée, notamment à visée thérapeutique.

Bilan

En 2013, 12 jeunes fréquentant le centre de jour ont pu bénéficier d'un suivi psychologique, allant d'un simple rendez-vous à un suivi régulier pendant plusieurs mois.

Atelier Prévention-Santé avec Médecins du Monde

Présentation de l'activité

Dans le cadre du partenariat entre Médecins du Monde et Hors la Rue, le docteur Marina Lavigne intervient au centre de jour de l'association depuis début mai 2013.

Entre mai et mi-juillet 2013, l'intervention a eu lieu une fois toutes les deux semaines, après le cours de Français Langue Etrangère. Le docteur Lavigne a proposé en septembre d'intervenir de manière hebdomadaire, afin d'assurer une meilleure continuité dans les interventions. Ces interventions se font en présence de la psychologue de Hors la Rue.

Depuis le mois de mai 2013, plusieurs thématiques ont été abordées lors de séances collectives avec les jeunes : le corps humain, la reproduction, les accidents domestiques, les centres de santé, la vaccination et les liquides dans le corps.

Des supports ludiques ont été utilisés (affiches, jeux, construction de jeux) afin de favoriser la participation des jeunes. La thématique des accidents domestiques a été abordée en lien avec l'activité Sport et Secourisme.

Objectifs

Ces interventions ont pour objet la mise en place d'activités collectives de sensibilisation à la santé et de prévention des pratiques à risques.

Ces séances permettent progressivement aux jeunes de s'exprimer et d'échanger plus facilement, mais surtout de s'informer sur les risques liés à la santé.

Bilan et perspectives

Entre mai et décembre 2013, 16 séances ont été réalisées, avec une moyenne de 7 jeunes par séance. Au total, 115 jeunes ont participé, à raison de 25 jeunes différents.

Bien que le public soit non régulier au centre de jour, nous constatons que 6 jeunes ont participé entre 6 et 11 fois aux séances. Au vu du fonctionnement de Hors la Rue, ce résultat est très encourageant.

Les réunions et bilans effectués avec l'association Médecin du Monde ont permis d'aboutir à l'idée de la création d'un binôme, en recrutant un(e) infirmier(e) bénévole. En effet, à long terme, la présence d'un médecin ou infirmier(e) à plein temps au centre de jour faciliterait un travail régulier sur la question de la santé.

En parallèle, une proposition de mettre en place des « mini-examens », plutôt ludiques, offrant aux jeunes la possibilité d'être mesurés, pesés, de tester leurs réflexes et leur vue, est en cours d'évaluation.

Art-Thérapie

Description de l'activité

Un projet d'art-thérapie a été mis en place, à titre expérimental entre les mois de mai et de juillet 2013, dans le cadre du stage de fin d'études de Marie Gourmelon. Entre août et décembre, une fois son stage obtenu, Marie Gourmelon est intervenue dans le cadre d'ateliers collectifs.

L'activité d'art thérapie s'est organisée selon trois modes. Des séances individuelles lors des cours de français ont été proposées afin de soutenir les apprentissages, redonner le goût d'apprendre et favoriser concentration et attention. Des ateliers ouverts sur les temps libres ont également été mis en place pour favoriser l'émergence d'une demande d'accompagnement individualisé et faire découvrir l'activité aux jeunes qui n'osent pas se lancer sur la simple base du volontariat. Enfin, la tenue d'ateliers collectifs a favorisé la socialisation et a contribué à créer une dynamique de groupe positive, grâce à la production collective. Les jeunes participant à ces ateliers se sont en effet réellement engagés dans un projet commun. L'activité a été suivie par la psychologue, dans l'optique de renforcer l'accompagnement individuel des jeunes.

Objectifs

La pratique artistique permet aux jeunes qui ne parviennent pas à mettre des mots sur leurs vécus, leurs difficultés ou même simplement leur quotidien de s'autoriser, petit à petit, à exprimer, à extérioriser, si besoin, un mal-être latent, à s'épanouir et à retrouver, pour un temps, leur place d'enfant, tout en existant autrement qu'à travers des regards stigmatisants.

De nombreux jeunes ne sont pas en mesure d'être accompagnés dans le cadre d'entretiens individuels avec la psychologue, et sont plus à l'aise dans d'autres types de communication que verbale. L'art-thérapie semble pour eux plus adaptée et peut également intervenir en complément des entretiens individuels hebdomadaires pour les jeunes déjà accompagnés par la psychologue.

Les objectifs thérapeutiques visés sont le renforcement

de la confiance en soi et la valorisation de l'estime de soi grâce à la pratique artistique. L'activité permet également d'aider les participants à retrouver des repères identitaires, grâce au plaisir tiré de l'expression personnelle. Enfin, il permet au jeune de remobiliser des ressources parfois oubliées ou sur lesquelles il ne comptait plus.

Les objectifs éducatifs consistent à offrir un espace privilégié d'expression et de créativité à travers la pratique artistique, et permet de valoriser et consolider les compétences en arts plastiques des participants et de renforcer le lien éducatif avec les jeunes accompagnés. Cette activité favorise également les échanges interculturels et crée une dynamique de groupe positive.

Nombre de jeunes concernés

En 2013, se sont tenues 42 séances individuelles auxquelles ont participé 11 jeunes. 3 d'entre eux ont participé à plus de 5 séances. 17 ateliers collectifs ont été organisés. 41 jeunes y ont participé. 17 d'entre eux ont bénéficié de 1 à 4 séances.

Points forts

Le principal point fort de cette activité réside autant dans le renforcement de la relation avec les jeunes accompagnés que dans leur forte implication dans les séances collectives et individuelles d'art-thérapie. Nous avons pu constater, en particulier, que les jeunes présentant des troubles du comportement ou de l'estime de soi les plus avancés sont aussi ceux qui étaient les plus demandeurs de ces moments privilégiés et qui ont le plus profité des séances et le plus progressé.

L'insuffisante participation des jeunes sur les ateliers collectifs est cependant un point à améliorer.

Perspectives

Nous avons constaté que les séances individuelles et libres avaient une vraie valeur ajoutée alors que la séance collective n'était pas toujours très adaptée à notre public. Hors la Rue recherche actuellement des financements afin de pérenniser le projet.



En 2013, Hors la Rue a pris part à plusieurs initiatives, en son nom propre ou au sein de collectifs associatifs afin de sensibiliser le grand public mais également les institutions aux problématiques des publics qu'elle accueille.

Cette activité est essentielle pour faire valoir notre expertise lorsque sont élaborées ou mises en oeuvre des politiques publiques qui ont des répercussions sur la vie des personnes que nous accompagnons.

Au-delà de l'aspect technique, l'ambition de notre action de plaider demeure de partager notre connaissance du terrain, afin que soient réellement comprises et prises en compte les problématiques des jeunes que nous suivons.

Lutter contre les stigmatisations



Hors la Rue participe activement aux travaux du collectif National Droits de l'Homme Romeurope au sein duquel elle veille à porter les thématiques touchant à la protection de l'enfance. Alors que les propos stigmatisants à l'encontre des ressortissants roumains et bulgares appartenant à la communauté rom ont été nombreux et violents en 2013, Hors la Rue s'est associée aux prises de paroles publiques du collectif.

Le CNDH Romeurope a par ailleurs publié plusieurs documents qui ont pesé dans le débat public sur la question de la lutte contre les stigmatisations et pour une meilleure prise en compte des situations des familles vivant en bidonvilles.

En 2013, Romeurope a notamment publié une brochure qui a connu une large diffusion : «Ceux qu'on appelle les Roms, Luttons contre les idées reçues».

Ce document est téléchargeable sur :

www.romeurope.org



Accès à l'éducation



Hors la Rue est membre du Comité de Pilotage du Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation (CDERE).

Ce collectif qui regroupe syndicats enseignants, associations de parents d'élèves ainsi que plusieurs organisations de défense des droits de l'Enfant, a pour objectif de favoriser le droit à l'éducation de tous les enfants allophones vivant en situation de grande précarité en squat et bidonville.

Les actions du collectif visent à faire respecter le principe républicain du droit et de l'obligation scolaire. Le Collectif ne défend pas la mise en place de dispositifs spécifiques pour ces enfants mais bien le respect du cadre réglementaire existant qui doit s'appliquer pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans.

En 2013, le CDERE a notamment publié des Fiches d'information à l'usage des enseignants concernant l'accès à l'éducation des enfants allophones vivant en squat et bidonville. Cet outil, accessible depuis le site www.romeurope.org vise à sensibiliser les enseignants sur les conditions de vie très précaires de ces enfants tout en rappelant les obstacles administratifs à la scolarisation et au maintien de la scolarité. Il présente enfin l'ensemble des dispositifs facilitant la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en France.

Lutte contre la Traite des Humains



En 2013, Hors la Rue a continué ses actions visant à sensibiliser les acteurs institutionnels à la problématique des mineurs victimes de la Traite des Êtres Humains. Au sein du collectif Ensemble contre la Traite des Êtres Humains, coordonné par le Secours Catholique et rassemblant de nombreux acteurs associatifs engagés pour la défense des victimes de la traite, Hors la Rue a veillé à ce que le sujet des mineurs ne soit pas oublié et abordé dans toutes ses composantes.

Hors la Rue a ainsi participé aux différents travaux de la MIPROF pour l'élaboration d'un Plan National d'Action contre la Traite dont nous attendons encore la publication à ce jour.

Visite ministérielle



Dans le cadre de ses actions de plaider, Hors la Rue a reçu le 20 novembre 2013, Najat Vallaud Belkacem, ministre des Droits des Femmes, en charge de la question de la lutte contre la Traite des Êtres Humains. Après un moment convivial partagé avec les jeunes de Hors la Rue, la ministre a écouté nos analyses et revendications.

Prises de parole

Hors la Rue s'est exprimé à plusieurs reprises dans le débat public.

Plusieurs communiqués de presse ont ainsi été publiés. Avant la fin officielle de la trêve hivernale, nous avons ainsi tenu à alerter l'opinion publique sur les conséquences de la fermeture du dispositif hivernal mis en place pour les mineurs isolés étrangers déboutés de la protection de l'enfance, obligeant de nombreux jeunes à dormir à la rue en pleine vague de froid. Nous avons interpellé les pouvoirs publics l'opinion sur la situation tristement ubuesque de jeunes considérés comme majeurs par les conseils généraux, mais continuant à clamer leur minorité et ne pouvant donc accéder aux dispositifs d'hébergement d'urgence pour majeurs. Nous avons également tenu à dénoncer le verdict du procès du gang Hamidovic, concluant à des peines peu sévères au regard des faits reconnus, tout en rappelant l'absence des victimes à ce procès, faute d'une protection efficace. Enfin, nous avons dénoncé publiquement les propos stigmatisants à l'encontre des populations des bidonvilles.

Hors la Rue est intervenue à la conférence régionale organisée les 8 et 9 octobre à Chisinau par l'Ambassade de France en République de Moldavie sur « La lutte contre la traite des êtres humains en Europe du sud-est : pour une meilleure protection des mineurs ».



Hors la Rue s'investit activement, depuis plusieurs années, dans différentes initiatives européennes impliquant des partenariats associatifs et institutionnels œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance. Ces projets de recherche et/ou d'action, financés par l'Union européenne, nous permettent d'approfondir notre expertise sur des problématiques auxquelles nous nous confrontons sur le terrain par l'échange d'expériences, la recherche, mais aussi le développement de nouvelles méthodologies de travail auprès de nos publics cibles.

Projets finalisés en 2013

Prévention des addictions au sein des communautés Roms et Sinti



Juillet 2010 – Juin 2013

Débuté en juillet 2010, le projet SRAP avait pour objectifs l'amélioration des connaissances sur l'utilisation des drogues légales et/ou illégales parmi les jeunes issus de la communauté Rom et Sinti en Europe (âgés de 11 à 24 ans) et le développement de méthodologies de prévention adaptées à ce public. Cette initiative, financée par l'Agence européenne de la santé et coordonnée par la commune de Bologne, a rassemblé pendant trois ans des acteurs associatifs et institutionnels en France, Italie, Espagne, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie et Slovaquie.

Une phase initiale de recherche a consisté en la formation de groupes de discussions et d'entretiens individuels avec des jeunes et des acteurs institutionnels et associatifs dans chacun des pays afin de recueillir des données concernant la santé, l'accès aux soins et la consommation de drogues par le public cible.

Suite à ce travail, un guide de formation a été élaboré, sur lequel nous nous sommes appuyés afin d'organiser entre février et avril 2013 les trois sessions de la formation « Renforcement des capacités des services de santé et d'addiction vis-à-vis de la consommation des drogues des jeunes Roms ».

Celle-ci a été assurée par Olivier Peyroux (sociologue), Livia Otal (coordinatrice de la mission Roms en Ile-de-France de l'ONG « Médecin du Monde ») et Martin Duteurtre (médecin coordinateur de la mission Roms en Ile-de-France de l'ONG « Médecin du Monde »). Lors des séances de formation ont été évoqués les aspects culturels et sociétaux des communautés roms, les pratiques des professionnels de la santé, la communication et le développement de techniques de gestion des situations de conflits, ainsi que les habitudes de consommation de drogues par les jeunes Roms.

Afin d'assurer la continuité des liens professionnels noués tout au long du projet et promouvoir des mécanismes de coopération dans le secteur de la santé publique, un réseau européen pour la santé et la prévention des addictions au sein des communautés roms a été créé.

Enfin, les résultats obtenus dans chacun des pays impliqués ont été présentés lors d'une conférence finale tenue en juin à Sofia, Bulgarie. Une publication destinée à faire part des besoins en matière de prévention a été publiée et largement diffusée auprès des décideurs politiques.

Pour plus d'information : <http://srap-project.eu/>

Nos partenaires : Municipality of Bologna – Italie (porteur de projet); City of Venice – Italie; Codici – Italie; Efus – France; Fundación Secretariado Gitano – Espagne; Fundatia Parada – Roumanie; HESED – Bulgarie; RIC Novo mesto – Slovaquie; Società Dolce – Italie; Université de Trnava – Slovaquie.

Projet co-financé par l'Agence exécutive pour la santé et les consommateurs

Promotion de l'accès aux droits fondamentaux des mineurs non accompagnés dans l'Union européenne



Mars 2011 – Mars 2013

Ce projet, démarré en 2011, visait l'analyse des causes qui entravent l'accès des mineurs étrangers non accompagnés à leurs droits fondamentaux tels que définis par la législation internationale et européenne. Le projet s'est proposé de produire une étude comparative dans cinq pays européens : la France, la Belgique, l'Italie et l'Espagne (en tant que pays de destination) et la Roumanie (en tant que pays d'origine).

Un vaste travail de recherche a été mené dans chacun des pays afin de recueillir des témoignages de jeunes non accompagnés mais aussi de professionnels travaillant avec ce public ou ayant des connaissances sur le sujet.

Des séminaires de formation de professionnels ont été organisés en début de l'année 2013 afin de présenter les résultats de la recherche et faire part des bonnes pratiques qui ont été identifiées. A Paris, le séminaire « Quels sont les droits des mineurs isolés étrangers en Europe? » a eu lieu en février 2013 et a réuni des travailleurs sociaux, des chercheurs, des représentants institutionnels, des psychologues et des juristes.

Le rapport comparatif sur la prise en charge des mineurs non accompagnés dans les différents pays participants au projet a été diffusé au mois de septembre 2013 en français, anglais, italien, espagnol et roumain. Par ailleurs, les partenaires français, belges, espagnols et italiens ont également publié des rapports valorisant de manière approfondie les résultats du travail de recherche effectué au niveau national.

En 2013 a également eu lieu la 2ème rencontre de la Plateforme d'experts sur la migration des mineurs (PEMM), lancée en octobre 2012. Le but de cette instance est d'assurer la continuité de l'action de promotion de l'accès aux droits fondamentaux des mineurs non accompagnés à travers des actions de plaidoyer régulières.

Pour plus d'informations : <http://pucafreu.org/>

Nos partenaires : Centre National de la Recherche Scientifique (porteur du projet) à travers de deux unités de recherche : Migrations internationales, espaces et sociétés (MIGRINTER – UMR 6588) et Centre d'Etudes sur la COopération Juridique Internationale (CECOJI - UMR 6224), Université de Poitiers; Service Droit des Jeunes - Belgique, Fundacion La Merced Migraciones - Espagne, Associazioni per gli studi giuridici sull'immigrazione - Italie; Fondation PARADA - Roumanie; Associazione de promozione sociale - Italie; Université Sapienza Roma - Italie.

Projet co-financé par la DG « Justice » à travers l'appel à propositions « Droits fondamentaux et Citoyenneté »

Projets démarrés en 2013

AIDAH : Suivi de la situation des enfants retournés d'un Etat membre de l'Union européenne

Janvier 2013 - Juillet 2014

L'objectif de cette action conjointe de 10 associations de protection de l'enfance est de documenter, analyser et améliorer la situation des enfants retournés en Albanie, Kosovo, ARYM, Bosnie-Herzégovine, Serbie ou Monténégro, depuis la France, la Grèce, l'Autriche ou la Hongrie.

Le projet a comme ambition de développer et fournir aux parties prenantes d'une décision de retour (magistrats, avocats, services de protection de l'enfance...) un cadre de suivi post-retour. Ce cadre vise à permettre l'évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant avant la prise de décision (impliquant l'élaboration d'un « projet de vie »), dès lors que la décision est prise, ainsi qu'après son application. Ce travail sera réalisé en 2014 à la base d'une recherche empirique approfondie menée en 2013.

Dans les quatre Etats membres de l'UE (pays de destination), les partenaires du projet ont mené des entretiens avec des professionnels contribuant à la prise d'une décision de retour afin d'en savoir plus sur le processus de décision et d'évaluer leur intérêt et capacité à effectuer un suivi après le retour de l'enfant.

Des actions concrètes ont été mises en place auprès d'environ 120 enfants qui ont été suivis individuellement par des travailleurs sociaux qualifiés en collaboration avec les autorités publiques locales des pays d'origine. Un programme « peer-to-peer » a été également mis en place dans les 6 pays de retour, grâce auquel des enfants, des adolescents et des bénévoles ont pu soutenir de manière individualisée les enfants retournés à faire face aux difficultés de (ré)intégration rencontrées.

Le cadre de suivi post-retour sera présenté lors d'une conférence finale ayant lieu les 23 et 24 juin 2014 à Budapest, puis sera mis à la disposition de tous les 28 États membres de l'Union européenne.

Nos partenaires : Terre des Hommes Hongrie (porteur de projet) ; ECPAT Autriche ; ARSIS Thessalonique (Grèce) ; Terre des Hommes Albanie ; Terre des Hommes Kosovo ; La Strada ARYM ; Medica Zenica (Bosnie-Herzégovine) ; Centar za integraciju mladih (Serbie) ; Montenegrin Women's Lobby.

Projet co-financé par la DG des « Affaires intérieures » de la CE dans le cadre du « Fond européen pour le retour »

RESILAND : Participation, capacités et résilience des enfants migrants contre la traite des êtres humains et l'exploitation

Novembre 2013 – Octobre 2015

Cette initiative se déroulant parallèlement en France, au Portugal, en Grèce et en Italie, vise à la définition d'un modèle d'intervention auprès des enfants migrants dont le but est de renforcer leur participation et capacités pour écarter les risques d'exploitation et de traite des êtres humains.

Reposant sur une approche novatrice, le projet est construit pour et avec les enfants migrants exposés aux dangers de l'exploitation afin d'élaborer des mesures de protection adaptées et efficaces.

Grâce à une méthodologie participative ajustée selon l'âge et les profils des enfants, le projet propose le développement de deux outils informatifs et préventifs multilingues destinés aux enfants migrants et aux professionnels les accompagnant : un « plan de sécurité » (« safety map ») et un site web spécialisé. Ce travail sera enrichi par des entretiens avec des professionnels intervenant auprès de mineurs migrants afin de partager leurs expériences de prévention et de protection. Dans le but de renforcer les compétences des professionnels de manière plus large, l'ensemble des bonnes pratiques recueillies sera disséminé à travers des formations et un séminaire transnational qui aura lieu à Bruxelles dans le courant l'année 2015. Les outils créés seront également mis à la disposition des institutions européennes.

Le projet nous permettra par ailleurs d'identifier un ensemble de recommandations en vue d'améliorer les mesures nationales en matière de prévention et de protection des mineurs migrants.

Nos partenaires : KMOP - Grèce (porteur de projet) ; Défence for Children – Italie ; CESIS – Portugal.

Projet co-financé par la DG des « Affaires intérieures » de la CE à travers l'appel « Traite des êtres humains » de l'appel à propositions « Prévenir et combattre la criminalité »

Futures collaborations

En 2013, nous avons réfléchi à l'optimisation de notre mobilisation sur les projets européens. Identifiée en tant qu'acteur de terrain en France sur de nombreuses problématiques liées à la protection de l'enfance (mineurs isolés étrangers / mineurs victimes d'exploitation et de traite des êtres humains / enfants vivant en bidonvilles etc.), les propositions de collaboration que Hors la Rue reçoit dans le cadre de différents appels à propositions de la CE, se sont largement multipliées. Notre objectif a été donc d'identifier et de prioriser nos besoins en termes de développement de nouvelles méthodologies d'intervention, ainsi qu'en termes de recherche, afin que les projets s'intègrent dans la continuité de nos missions premières.

Nous espérons qu'en 2014, à travers de nouvelles collaborations transeuropéennes, nous serons en mesure d'appuyer nos actions liées à l'accès effectif à la scolarisation des mineurs issus de la communauté rom, ainsi que d'approfondir notre savoir-faire sur le sujet complexe qu'est la protection des mineurs victimes de la traite des êtres humains.

HORS LA RUE EN CHIFFRES

Contacts, accroche et suivis

259 nouveaux contacts en 2013
Rappel 2012 : 258
Rappel 2011 : 338
Rappel 2010 : 263

135 nouveaux jeunes suivis en 2013
Rappel 2012 : 134
Rappel 2011 : 120
Rappel 2010 : 105

181 jeunes suivis tout au long de l'année
Rappel 2012 : 206
Rappel 2011 : 195
Rappel 2010 : 174

Le taux d'accroche, rapport entre le nombre de jeunes rencontrés et le nombre de jeunes nouvellement suivis demeure au-dessus de 50%, un niveau élevé, démontrant la capacité d'accroche des équipes de Hors la Rue.

Sorties de rue

36 sorties de rue
Rappel 2012 : 43
Rappel 2011 : 41
Rappel 2010 : 55

26 jeunes pris en charge par les service de l'Aide Sociale à l'Enfance (Paris, Seine Saint Denis, Val de Marne, Val d'oise)

8 jeunes scolarisés à Paris et en Seine Saint Denis

Signalements et saisines

51 signalements et informations préoccupantes
Rappel 2012 : 33
Rappel 2011 : 68
Rappel 2010 : 109

10 saisines du Juge des Enfants par des jeunes accompagnés par Hors la Rue

5 saisines du Défenseur des Droits pour les situations les plus délicates

Caractéristiques du public

38% de filles rencontrées et suivies
Rappel 2012 : 30 %
Rappel 2011 : 51 %
Rappel 2010 : 44 %

14-15 ans de moyenne d'âge

28% des jeunes que nous suivons ont entre 10 et 13 ans

Provenance géographique

80% des jeunes accompagnés sont d'origine roumaine

23 nationalités différentes rencontrées
Rappel 2012 : 17

Les tournées

417 Tournées
Rappel 2012 : 273
Rappel 2011 : 321
Rappel 2010 : 218

315 Tournées sur les lieux d'activité
Rappel 2012 : 195
Rappel 2011 : 253
Rappel 2010 : 162

102 Tournées sur les lieux de vie
Rappel 2012 : 78
Rappel 2011 : 68
Rappel 2010 : 48

Fréquentation du Centre de Jour

195 jours d'ouverture du centre de jour
Rappel 2012 : 185
Rappel 2011 : 200
Rappel 2010 : 159

2183 visites cumulées sur l'année
Rappel 2012 : 2991
Rappel 2011 : 1749
Rappel 2010 : 960

12 jeunes accueillis par jour en moyenne
Rappel 2012 : 16
Rappel 2011 : 9
Rappel 2010 : 6

Compte de résultat

Comptes de résultat 2013-2012		
	2013	2012
Charges d'exploitation (hors fonds dédiés)	644204	631639
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	340	34
TOTAL CHARGES en euros	644593	631673
Produits d'exploitation (hors fonds dédiés)	620284	600295
Produits financiers	199	419
Produits exceptionnels	6613	7625
TOTAL PRODUITS en euros	627096	608339
Reprises de fonds dédiés	0	24153
Engag. A réaliser s/ressources	0	0
RESULTAT NET	-17497	819

Charges d'exploitation

Evolution des charges d'exploitation 2013-2012		
	2013	2012
Frais liés à l'activité avec les jeunes	40 792	32 992
Frais liés à l'activité rue	5 366	5 970
Frais liés à l'Europe	13 924	12 431
Frais liés au fonctionnement	83 776	85 804
Frais de personnel	490 310	473 807
Autre	10 036	20 659
Total des charges	644 204	631 673

L'augmentation des frais liés à l'accueil des enfants se maintient depuis plusieurs années. Dans le cadre de son activité, l'association prend en charge la totalité des dépenses liées au transport des jeunes ainsi que les repas (petit déjeuner, déjeuner et goûter).

L'activité de repérage demeure l'une des missions principales de l'association. Nous avons notamment été très présents sur les lieux d'activité des jeunes (principalement sur Paris). Les jeunes avec lesquels nous travaillons, soit les plus fuyants des institutions et non demandeurs de protection, demandent une forte présence de nos équipes sur le terrain. Depuis 2 ans, le nombre d'activités socio-éducatives permettant de renforcer l'accroche

Le résultat déficitaire qu'affiche cette année l'association Hors la Rue est la conséquence des baisses de financements supportés depuis maintenant plusieurs années par la structure. En effet, le résultat 2012 légèrement positif (819 euros) a été biaisé par l'absence de charges salariales liées au poste de directeur, vacant pendant 6 mois. Cette année l'association a été en capacité de pouvoir assumer ces dépenses et donc de clôturer l'année grâce au don de 50 000 euros effectué par le Secours Catholique, permettant également de renforcer les fonds propres de l'association.

avec les jeunes se sont organisées grâce à l'intervention de prestataires extérieurs.

Les frais liés au fonctionnement sont en baisse depuis 2 ans. L'association essaye de fournir un réel effort dans le but de minimiser les dépenses liées au fonctionnement. Les frais liés au loyer, l'électricité et au téléphone sont quant à eux en augmentation.

76% des dépenses sont imputables aux charges salariales (490 310 euros). Sur une équipe salariée de 12 ETP, 7 étaient directement affectées à l'action éducative. Malgré l'importance des fonds qui sont consacrés aux ressources humaines, l'équipe éducative souffre d'un sous-effectif chronique depuis plusieurs années, qui ne lui permet pas de faire face à toutes les demandes d'interventions dans la rue, et d'accueil au centre de jour, que nous recevons. Les situations difficiles et de plus en plus complexes (mineurs en situation d'exploitation) que nous rencontrons, mobilisent souvent de manière plus intense les éducateurs.

Ressources

En 2012, 3 nouveaux partenariats financiers ont été mis en place dans le cadre des activités socio-éducatives, avec la fondation Seligmann, la fondation SNCF et la fondation du Sport Français. Ces partenaires ont soutenu en partie l'activité FLE ainsi que les activités culturelles, les ateliers boxe et escalade. Enfin, deux nouveaux partenariats sont nés pour le financement de l'achat de la nouvelle voiture afin de pérenniser nos activités de repérage et d'accroche sur les lieux de vie des jeunes situés en grande banlieue. Les fondations nous ayant permis cet achat sont : Un monde par tous et la fondation Talents et partage.

La difficulté majeure à laquelle doit faire face l'association depuis 3 ans est la fin des conventions pluriannuelles de financement pour la quasi-totalité des bailleurs publics. Cette situation place Hors la Rue dans une position d'incertitude permanente, ce qui ne permet pas à l'association d'envisager des actions sur le long terme.

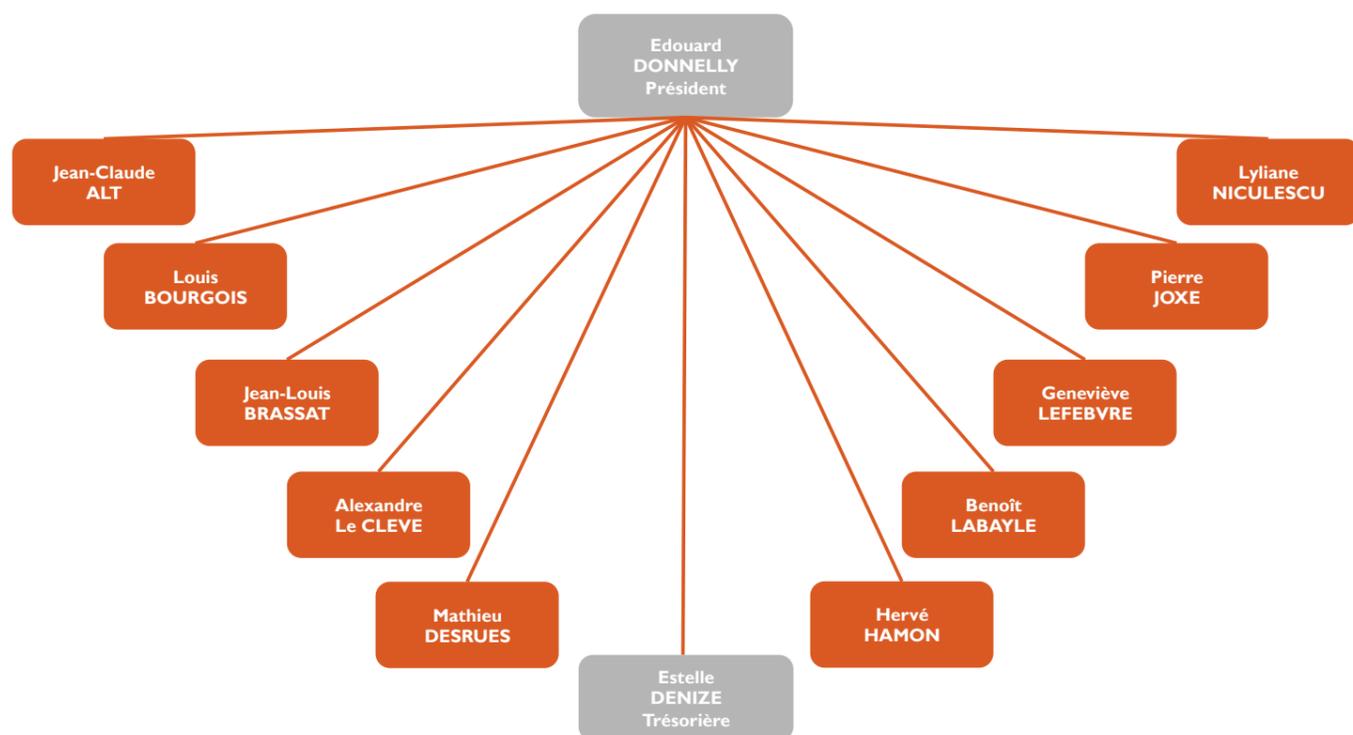
Les ressources de l'association en 2013	
Produits d'exploitation	619103
DRIHL	355960
Protection Judiciaire de la Jeunesse	5000
Ministère de la justice et des libertés	7000
FIPD 75	20000
Région Ile de France	20282
Conseil Général du 91	13000
Conseil Général du 75	81860
Conseil Général du 93	50000
Fondation SFR	4800
Fondation du sport français	3000
Fondation seligman	4471
Projet "RESILAND"	1873
Projet européen " AIDAH"	8982
Projet européen "SRAP"	32768
Projet européen "ACKNOW"	-5234
Projet européen PUCAFREU	6105
Dons particuliers	1175
Cotisations des membres	280
Produits divers	136
Reprises et transfert de charge	6795
Prestation de services	850
Produits financiers	199
Produits exceptionnels	6613

RESSOURCES HUMAINES

Hors la Rue est dirigée par un Conseil d'Administration composée de personnalités engagées qui mettent leur expérience au service des objectifs poursuivis par l'Association.

Au quotidien, les missions éducatives ainsi que la gestion administrative et financière de l'association sont assurées par des équipes salariées.

Le Conseil d'Administration



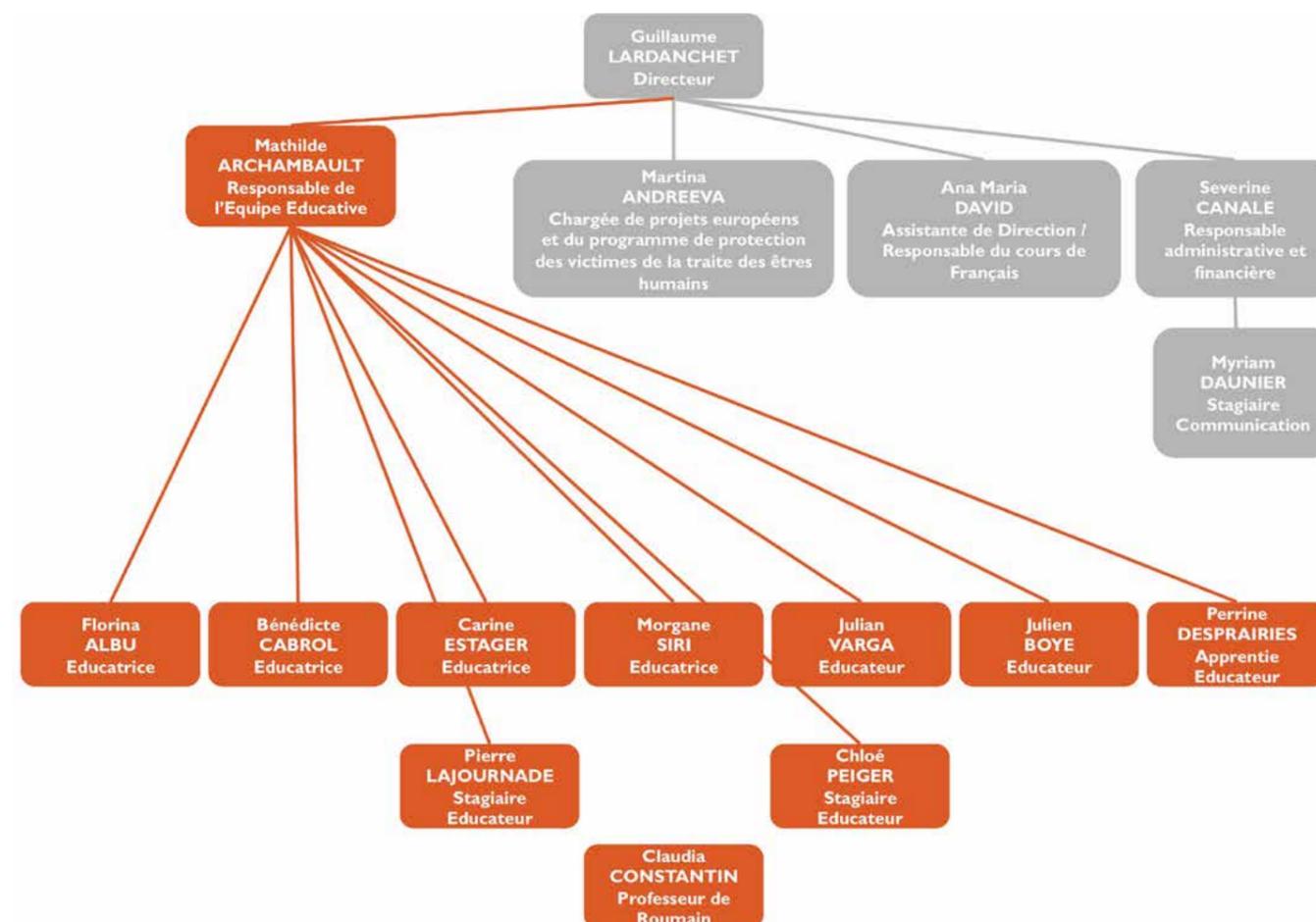
Les Bénévoles

Nous tenons à remercier les nombreux bénévoles qui participent quasi-quotidiennement à nos activités. Leur engagement nous est précieux. Merci donc à Lyliane Niculescu, Dolorès Pazos, Daniel Dumitru, Isabelle Houessou, Dana Pamfil, Léa Malidor, Ana Ferreira, Agnès Deraix, Annie Deraix, Marie-Emma Castanheira, Pauline Boumard, Elise Noyer, Emma Saunders, Marie Popescu.

Les Membres

Nous tenons également à citer ici l'ensemble des membres de l'association qui soutiennent, année après année, nos actions.

L'équipe Salariée



Ils étaient à Hors la Rue en 2013

Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui ont été membres de l'équipe de Hors la Rue en 2013 et qui poursuivent ailleurs leur parcours :

Tom Herard, Educateur spécialisé jusqu'en février 2014

Benjamin Naintré, Volontaire en Service Civique jusqu'en mars 2014

Léa Malidor et Lucie Plesse, stagiaires éducatrices

Ana Ferreira, stagiaire Psychologue et Marie Gourmelon, stagiaire en art-thérapie

Alice Corby, Elsa Delouche et Marie Malpel, stagiaires en communication et recherche de financements

BENEVOLES

L'activité de Hors la Rue ne serait pas possible sans l'engagement de nombreux bénévoles qui interviennent sur le cours de français, tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis matin, ainsi que depuis 2013 sur une tournée de nuit. Comme les salariés de l'association, ils sont confrontés aux situations difficiles que vivent les jeunes que nous accueillons. Grâce à leur implication mais aussi à la distance par rapport au travail d'accompagnement quotidien, ils contribuent grandement au renforcement des capacités des jeunes que nous suivons.

Afin de leur rendre hommage, nous vous présentons le témoignage de l'une de nos bénévoles.

Isabelle Houessou, 27 ans, bénévole au cours de Français Langue Etrangère depuis fin 2012.



« Ancienne stagiaire en communication et fundraising au sein de Hors la Rue, mettre à profit mon temps et mes compétences au service des jeunes accueillis au centre de jour est une réelle opportunité de poursuivre mon engagement moral et humain, dans une ambiance associative enrichissante et intéressante.

Ma mission est de transmettre aux jeunes des outils théoriques et pratiques de compréhension de la langue française, afin de leur permettre, pour certains, d'intégrer l'école ou encore d'entreprendre avec sérénité une insertion professionnelle. D'autre part, le cours de Français Langue Etrangère (FLE), en privilégiant l'apprentissage à travers des thématiques axées sur la vie de tous les jours (faire ses courses, utiliser les transports en commun,...), est avant tout un moyen d'assurer l'intégration de ces jeunes venant de milieux difficiles et en situation précaire, et de leur transmettre les règles de savoir-vivre de la société française. Etant donnée l'hétérogénéité du public en termes de culture, de parcours, mais aussi de rapport même à la langue française, je vais

généralement durant mes cours privilégier l'oral et le dialogue entre les jeunes. Cette méthode encourage la solidarité entre les élèves et éveille leur curiosité de l'autre et du monde qui les entoure.

Notre travail de bénévoles au sein de Hors la Rue, de par un encadrement et un suivi constant et qualitatif de la part de la responsable interne du cours de FLE, est en constante évolution et amélioration dans le but de s'adapter au profil des jeunes accueillis, de faire preuve d'innovation et d'offrir un accompagnement pédagogique en accord avec leurs attentes et objectifs. Pour ce faire, des réunions FLE sont organisées une fois par mois pour faire un point sur le suivi des jeunes. Ces réunions se composent aussi bien des bénévoles et de leurs référents que de certains membres de l'équipe éducative. Cette collaboration constante permet de développer des activités communes. Parallèlement, la participation, l'implication, et la disponibilité des équipes éducatives me permet de me sentir intégrée à la vie de l'association. Je sens un réel intérêt porté à mon travail, ce qui me donne envie de m'impliquer davantage aux côtés de Hors la Rue. »

Hors la Rue bénéficie du soutien de :



France 24 - Avril 2014

LA CHAÎNE EN DIRECT

À SUIVRE
14:26: MÉTRO
14:30: LE JOURNAL
14:48: RAPPEL DES TITRES

RENVOI
13:39 (heure de Paris)
REVUE DE PRESSE

+Babbel
Quelles langues voulez-vous apprendre ?

Anglais, Espagnol, Allemand, Portugais, Néerlandais, Polonais

À LA UNE

Le Tchad annonce son retrait de la force africaine en Centrafrique

Au Liban, une personne sur cinq est désormais un réfugié syrien

Israël annule la libération de prisonniers palestiniens

FRANCE

Les Hamidovic, un réseau de pickpockets dans le box des accusés

Texte par Gaëlle LE ROUX

Dernière modification : 24/04/2013

Le procès du réseau de pickpockets Hamidovic, responsable présumé de 75% des vols à la tire dans le métro parisien, s'achève. Malgré le démantèlement du réseau, la délinquance dans les transports, notamment contre les touristes asiatiques, perdure.

La scène se déroule sur la ligne 12 du métro parisien, un samedi enssoleillé du mois d'avril. Le métro est bondé, quelques touristes tentent, tant bien que mal, de se frayer un chemin dans les rames bondées. "Un couple de jeunes asiatiques est entré dans le métro, raconte un témoin. L'homme portait un sac à dos. Trois filles, très jeunes, manifestement originaires d'Europe de l'Est, sont montées juste derrière eux. L'une a mis la main dans le sac de l'homme, mais sa copine l'a vue et s'est mise à crier. Les trois filles se sont enfuies. Elles n'ont pas réussi à prendre quoi que ce soit. Mais tout s'est passé tellement rapidement ! Le métro était toujours sur le quai, les portes ne s'étaient pas encore refermées."

Les Hamidovic dans le box des accusés

Une scène aujourd'hui presque banale dans le métro parisien. Pourtant fin 2010, la police annonçait avoir démantelé le réseau responsable de 75% des vols à la tire dans le métro de la capitale : celui des Hamidovic, connu comme le loup blanc par les services de police. Les petites mains étaient essentiellement des très jeunes filles, des tziganes de Bosnie-Herzégovine, opérant en bandes dans le métro de Paris ou dans les lieux fréquentés par les touristes. Un casse-tête pour les policiers : mineures, elles ne pouvaient pas être placées en garde à vue. À chaque fois que l'une d'entre elles se faisait pincer, la police n'en traitait qu'un nom de famille Hamidovic. Et, à chaque fois, la même affirmation : "Impossible famille joignable". Une paire d'heures plus tard, la jeune fille était relâchée et retournait fouiller les poches des touristes dans le métro.

Trois ans d'enquête ont été nécessaires pour démanteler le réseau. Trois ans d'observation, de collecte d'information et de traque. Aujourd'hui, le procès du cœur présumé du réseau Hamidovic touche à sa fin. Vingt-deux personnes étaient présentes dans le box des accusés depuis le 25 mars pour répondre de traite d'être humains, association de malfaiteurs et provocation de mineurs à commettre des délits. À leur tête, selon l'accusation, Fehim et Behija Hamidovic, cueillis par la police en Italie où ils menaient grand train dans leur grande villa cossue de Rome. Également propriétaire d'une maison secondaire et d'une Porsche Cayenne, le couple ne déclarait aucun revenu. Tous les 15 jours, les fils du couple se rendaient dans le sud de la France où les belles-filles et les nièces du couple Hamidovic venaient leur remettre les sommes dérobées dans le métro de Paris, mais aussi de Madrid et de Bruxelles.

Le Parisien - Juillet 2013

Le Parisien

Rechercher sur le site

À SUIVRE La question du jour Résultats municipales 2014 Gouvernement Valls Royal ministre

À LA UNE SOCIÉTÉ FAITS DIVERS POLITIQUE MUNICIPALES 2014 ÉCONOMIE AUTO INTERNATIONAL PÉO

Actualité > Bobigny

Toujours des jeunes étrangers en errance

La prise en charge des mineurs isolés est désormais répartie entre les différents départements. Une satisfaction pour le 93. Les associations, elles, s'alarment du nombre élevé de « gosses à la rue ».

Publié le 03.07.2013

Il est patient, en silence, sur le banc du tribunal pour enfants de Bobigny, espérant que le juge pourra les aider. Ismaël, Moussa, Hassan, Segal et Mamadou, ont fui « le Mali et la guerre », et espèrent que la France les aidera comme elle aide les mineurs. Tous assurent avoir moins de 18 ans. Ce sont des bénévoles des Restos du Cœur qui les ont accompagnés, au commissariat, d'abord, puis au tribunal, à la Croix Rouge, au consulat, à une permanence juridique... Leur parcours rappelle ceux de ces jeunes du bout du monde, qui échouaient par centaines en Seine-Saint-Denis jusqu'en 2011.

Aujourd'hui, la donne a changé. Une récente circulaire vient entériner l'expérimentation menée depuis un an et demi, suite au coup de gueule de Claude Bartolone, alors président (PS) du conseil général, en 2011. La Seine-Saint-Denis ne trouvait pas juste d'assumer seule la prise en charge d'une grande partie de ces adolescents débarqués en France. Signé il y a un mois, ce protocole vise à répartir la prise en charge entre plusieurs départements.

« On est fier d'avoir mené ce combat, ça n'était pas facile mais il fallait prendre ses responsabilités, au niveau politique et juridique », estime Stéphane Troussel, qui a succédé à Claude Bartolone à la présidence du conseil général. Un millier de mineurs isolés étrangers sont toujours accompagnés par le département mais les nouveaux demandeurs sont deux fois moins nombreux qu'avant.

Désormais, un jeune étranger peut être adressé à un autre département. « S'il est confirmé qu'il est mineur, le parquet se tourne vers la cellule nationale mise en place, pour prendre une ordonnance provisoire de placement », explique Laurence Vagnier, directrice de projet « Mineurs isolés étrangers », au ministère de la Justice.

Sur le terrain, les associations tirent le signal d'alarme. « On voit des gosses rester à la rue, c'est la première fois que je vois un mépris total », accuse Jean-Luc Rongé à l'Adjic, une permanence juridique créée en octobre 2012 qui suit plus de 300 jeunes. Des jeunes patientent des semaines, voire des mois avant d'être fixés sur leur sort.

Dans les faits, des départements se sont déjà montrés récalcitrants. Ainsi des adolescents sont finalement restés à la charge du 93, faute d'accueil dans les Yvelines ou l'Essonne. « On est dans une gestion de flux, regrette Guillaume Lardanchet, directeur de l'association Hors la rue. Il aurait été plus pragmatique de mobiliser l'argent là où sont les besoins, c'est plus facile de déplacer des fonds que des enfants. » Après deux semaines de démarches acharnées, Moussa et Mamadou étaient fin juin en instance de placement. Hassan a finalement avoué qu'il avait plus de 18 ans et va faire une demande d'asile. Selon le ministère, la moitié des demandeurs seraient en fait majeurs. Ismaël et Segal, eux, ont tenté leur chance ailleurs en Ile-de-France. Après un test osseux, ils ont été déclarés majeurs, et renvoyés à leur sort.

*Les prénoms ont été modifiés

Le Parisien

"Les mineurs sont aussi des victimes"

À l'autre bout du réseau ouvraient les chapardeuses du métro. Contraintes de ramener au moins 300 euros par jour sous peine de violences - passages à tabac, brûlures de cigarette et, selon l'une d'elles, des viols -, elles détraquaient principalement les touristes asiatiques qui voyagent souvent avec de grosses sommes d'argent sur eux. La police a récolté une dizaine de témoignages. Mais aucune d'entre elles ne s'est présentée à la barre lors du procès. Aucune ne s'est portée partie civile. Des peines lourdes ont été requises à l'encontre des chefs présumés du réseau - quinze ans de prison ont été requis contre Fehim Hamidovic, 12 ans contre sa femme et 10 ans contre trois de ses fils. Mais sans témoins à la barre, les accusations n'ont pas eu la même portée. Le jugement a été mis en délibéré.

"Elles se sont volatilisées", déplore Guillaume Lardanchet, directeur de l'association Hors la rue, qui a accompagné quelques-unes des "Hamidovic" avant le procès. "On réprime la tête du réseau, ce qui est une très bonne chose, mais on oublie que ces jeunes mineurs sont aussi des victimes en situation d'exploitation. On ne sait pas comment les maintenir hors de portée des réseaux, on ne sait pas les protéger de façon adéquate". Les foyers sociaux à l'enfance et les centres d'accueil d'urgence dans lesquels ont été placés les jeunes filles ne sont pas fermés, les familles et les membres des réseaux mafieux traînent à l'extérieur, font du chantage affectif aux enfants ou leur font peur. "Ces mineurs, aux parcours souvent complexes - elles n'ont parfois connu que ce mode de vie - ont une méconnaissance profonde des institutions et de notre culture, ce qui complique encore plus les choses", ajoute Guillaume Lardanchet. Pour lui, les petites mains Hamidovic "ont probablement été reprises par le réseau". Car, selon lui, ces mafias continueront de fonctionner "tant qu'elles auront la matière première pour le faire. La matière première, ce sont les mineurs. Tant qu'il n'y aura pas de système de protection efficace, ça continuera".

Deux mois de calme dans le métro

Les Chinois, cibles privilégiées des pickpockets
Les touristes chinois sont tout particulièrement les cibles des pickpockets. Moins coutumiers que les Européens de la carte bleue, ils se promènent avec d'importantes sommes d'argent pouvant aller jusqu'à 10 000 ou 20 000 euros en cash, selon Jean-François Zhou, directeur d'une agence spécialisée dans l'accueil des touristes chinois en France. Pour la France, l'enjeu est énorme. Les Chinois sont de plus en plus nombreux à visiter le pays (1,1 million en 2012, deux millions attendus à l'horizon 2020) et dépensent en shopping environ 90 % de leur budget voyage, surtout en produits de luxe, soit 1 470 euros en moyenne par enseigne (en détail), selon le leader mondial de la détaxe Global Blue.

Après l'arrestation de la famille Hamidovic fin 2010, les touristes et usagers du métro parisien ont pu souffler un peu. Mais la trêve a été de courte durée. "La situation s'est remarquablement améliorée pendant deux mois", explique Stanislas Gaudon, délégué du syndicat de police Alliance de la direction de l'ordre public et de la circulation. "Mais de nouveaux mineurs originaires de Roumanie ou de Bulgarie ont très rapidement remplacé les Hamidovic dans le métro et le RER. Des mineurs agissent aussi sur les sites touristiques comme le Louvre, près des grands magasins, et près des parkings où stationnent les cars touristiques", poursuit-il. Aucune preuve tangible ne permet d'établir de façon irréfutable un lien entre les Hamidovic et les autres bandes de petits pickpockets, mais "il s'agit du même type de mineurs et de nationalités opérant dans les différents endroits" de la capitale, note le policier.

Début avril, les agents d'accueil du Louvre ont exercé leur droit de retrait, contraignant le plus célèbre musée de France à fermer ses portes pendant une journée. La raison de la fronde : l'insécurité provoquée par le nombre croissant de pickpockets dans les salles. Des voleurs de tous genres et de tous horizons, précise Christelle Guyader, déléguée du syndicat Sud-Cultures solidaires, mais parmi lesquels se trouvent nombre de jeunes gens originaires d'Europe de l'Est appartenant à des bandes organisées. Le phénomène prend une telle ampleur que la ministre du Tourisme, Sylvia Pinel, a dû se fendre fin mars d'une déclaration visant à rassurer les touristes venant de Chine, où la récente attaque d'un groupe en région parisienne a fait les gros titres plusieurs jours durant. "Cela devient un fléau. Depuis l'an dernier, on a quasiment quotidiennement des attaques, affirme Jean-François Zhou, directeur d'une agence spécialisée dans l'accueil des touristes chinois. Si les agressions continuent, ça risque de nous pénaliser. Pour l'instant, venir à Paris est un rêve pour les Chinois. Mais ça peut changer."

MYTFINews - Novembre 2013

Le gouvernement s'attaque à la lutte contre la traite des êtres humains

Édité par M.V. avec AFP
le 20 novembre 2013 à 18h02, mis à jour le 20 novembre 2013 à 18h09.

TEMPS DE LECTURE 3min

Mannuel Valls et Najat Vallaud-Belkacem / Crédits : FRED DUFOUR / AFP

Partager l'article

À lire aussi

Vallaud-Belkacem à Morin et Copé : "Vous avez contribué de fait à faire monter le FN"

Vallaud-Belkacem : "des résultats mauvais pour la gauche, un message des électeurs"

François Hollande prêt à "entendre les Français", "sans attendre dimanche"

Najat Vallaud-Belkacem : prostitution et mine

POLITIQUE
Najat Vallaud-Belkacem a annoncé ce mercredi un plan interministériel de lutte contre la traite des êtres humains, dont une partie concernera les victimes mineures, contraints à la mendicité, au vol ou à la prostitution.

Le gouvernement va rendre public en décembre un plan interministériel de lutte contre la traite des êtres humains, dont une partie concernera les victimes mineures, a annoncé ce mercredi le ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem. "L'adoption d'un tel plan, sur un sujet que les pouvoirs publics n'avaient pas assez pris à bras le corps, est inédite", a déclaré la ministre qui, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, visitait l'association Hors la rue, spécialisée dans le soutien aux mineurs étrangers en danger.

Les mineurs contraints à la mendicité, au vol ou à la prostitution par des réseaux doivent être considérés comme "des victimes à part entière, et pas seulement comme des délinquants", a déclaré Najat Vallaud-Belkacem. "Tout doit être mis en oeuvre pour les éloigner de leurs réseaux, dans un hébergement sécurisé, avec un accompagnement qui nécessite un travail partenarial avec l'ensemble des institutions, police, justice, collectivités locales, aide sociale à l'enfance", a-t-elle souligné.

Ils n'ont pas conscience d'être victimes

Le centre d'accueil de jour de Hors la rue est fréquenté en moyenne par une douzaine de jeunes de 12 à 18 ans quotidiennement, selon Guillaume Lardanchet, directeur de l'association qui va à leur rencontre dans la rue et dans les bidonvilles d'Ile-de-France. Ces jeunes, majoritairement des Roms d'origine roumaine, peuvent y prendre un repas chaud, une douche, laver leur linge et participer à des activités socio-éducatives.

La ministre a bavardé avec des adolescents absorbés par dessins et coloriages, et échangé avec les responsables et éducateurs de l'association, qui ont souligné la difficulté d'éloigner de leurs réseaux les enfants exploités. Nombre d'entre eux "n'ont pas conscience d'être victimes, et leur seul lien social, c'est le réseau", a dit l'une des éducatrices, Carine Estager. "Ils ressentent généralement un placement en foyer comme la privation de tous leurs repères, qu'ils pensent sécurisants", a renchéri Mathilde Archambault, responsable de l'équipe éducative. "On estime le nombre de Roms en France à 20.000 dont 7.000 enfants, une minorité de ces derniers étant exploités mais beaucoup vivant dans une grande précarité", a souligné le président de Hors la rue, Edouard Donnelly.

Les Roms poussés à la rue

24/07/2013 | 14h50



REUTERS/Bogdan Crist

Le démantèlement des camps a précipité les populations roms dans la plus grande précarité. Ou quand la surenchère sécuritaire prend le pas sur les dispositifs humanitaires à l'approche des municipales.

Sur le terre-plein du boulevard Richard-Lenoir à Paris (11e), une mariée en robe meringue, entourée d'enfants tirés à quatre épingles, avance au bras de son mari. A un mètre d'eux, un couple dort enlacé, sous des couvertures crasseuses, à même le sol. A peine plus loin, des enfants jouent avec les jets d'une fontaine. Trempe, le plus jeune retire ses vêtements et, cul nu, s'en va piocher un pantalon sec dans un sac poubelle. Une famille rom monte un campement de fortune sur un banc. Dans une cabine téléphonique, une très jeune femme change un nourrisson, tout en gardant un oeil sur un autre bébé à peine plus âgé.

5 commentaires
Ajouter le vôtre

A lire aussi...



À Montreuil, le défi de l'intégration des Roms



C'est quoi au juste "l'accès au travail" des roms ?

Chez les Roms, on est adulte à 16 ans. Ceux-là ne parlent pas français, ou à peine. Depuis plusieurs mois, des familles se succèdent sur ce boulevard, vivent dans une misère déconcertante et survivent grâce à la mendicité. Pour comprendre ce phénomène, il faut remonter au 30 juillet 2010. Ce jour-là, le président Nicolas Sarkozy prononce à Grenoble un discours sécuritaire qui lance la systématisation des démantèlements de campements illégaux et bidonvilles de Roms dressés à la périphérie des grandes villes.

"Ils sont probablement là parce qu'on a détruit leur camp..."

Sur le boulevard Richard-Lenoir, les commerçants excédés et les riverains incrédules oscillent entre ignorance et franche hostilité. Dans la brasserie d'en face, une serveuse soupire : "Au début, on était sympas, on donnait de l'eau, mais les gamins en profitaient pour voler les clients, maintenant on laisse rien traîner sur la terrasse..." Un couple d'une trentaine d'années s'étonne de la surreprésentation des enfants, jouant pieds nus, sales. "Ils sont probablement là parce qu'on a détruit leur camp... Mais ont-ils vraiment envie d'être pris en charge ? Les Roms sont des nomades après tout...", commente François. Il se trompe. Les Roms ne sont ni nomades ni citoyens français, à l'inverse des gens du voyage. Ce sont des migrants économiques en provenance de pays faisant partie de l'Union européenne (Roumanie, Bulgarie) ou pas (Albanie, Serbie, Kosovo...). Un peu plus loin, Josette, 75 ans, lit un livre de contes bretons. "Il faut fermer les frontières et sortir de Schengen, sinon, si on les ramène chez eux, ils reviendront...", estime cette partisane de Marine Le Pen.

Le père de sa candidate, Jean-Marie Le Pen, était à Nice le 4 juillet aux côtés de Marie-Christine Arnautu, tête de liste FN aux municipales de mars 2014. Le président d'honneur en a profité pour évoquer la "présence urticante" et "odorante" des Roms. Fâché de s'être fait souffler la politesse par un parti concurrent, Christian Estrosi, le député-maire de Nice, a rebondi le 7 juillet, suite à une occupation illégale de terrain, promettant de "mater" les Roms et les gens du voyage. Cette surenchère a pour toile de fond la féroce bataille que vont se livrer UMP et FN à Nice en mars prochain. Christian Estrosi a aussi critiqué le gouvernement et la circulaire interministérielle du 26 août 2012 qui rendrait, selon lui, plus difficiles les expulsions.

>> A lire aussi : Cher Christian Estrosi...

A quoi M. Estrosi fait-il référence ? Durant l'été 2012, sur fond de démantèlement de camps de Roms, une âpre bataille oppose le ministre de l'Intérieur Manuel Valls, tenant d'une ligne dure, et la ministre du Logement Cécile Duflot, tenante d'une ligne humanitaire. La circulaire, fruit d'un compromis, stipule que si le respect des décisions de justice n'est pas remis en cause, les pouvoirs publics doivent en amont, dans "une logique d'anticipation", faire un "diagnostic" pour "proposer des solutions d'accompagnement". Mais, un an après sa promulgation, un drôle de constat s'impose : la gauche démantèle plus que la droite, sans pour autant proposer de solution pérenne de logement. Selon les chiffres récoltés par Philippe Goossens, de l'AEHD (Association européenne pour la défense des droits de l'homme), 5 482 personnes ont été évacuées de force au deuxième trimestre 2013, contre 2 883 au premier trimestre. Un record depuis 2010. A titre de comparaison, au deuxième trimestre 2011, ces évacuations forcées avaient concerné 3 283 personnes. Il y aurait environ 20 000 Roms étrangers en France – 12 000 en Ile-de-France.

En tant que ministre de l'Intérieur, c'est Manuel Valls qui tient la main sur l'application de la circulaire. Le préfet Alain Régnier, nommé par Ayraut pour veiller à l'application équilibrée de la circulaire, n'a quasiment aucun pouvoir. Or pour Valls, les Roms ne "souhaitent pas s'intégrer" et "ont vocation à rester en Roumanie, à y retourner" (Le Parisien, 14 mars). Un bon connaisseur du dossier ironise : "En fait, il suffit de faire un faux diagnostic de deux journées et hop on expulse avec humanité..." "Cela casse le travail d'accompagnement et il faut tout recommencer, rescolariser...", se désole Philippe Goossens. Alain Régnier parle de "schizophrénie" des pouvoirs publics (Mediapart, 8 avril).

"Une fois expulsés, ils n'ont souvent plus que la rue. Leur dénuement est de plus en plus visible et alimente les préjugés : les Roms ne voudraient pas aller à l'école, pas s'intégrer, pas travailler, voler...", explique Guillaume Lardanchet de l'association Hors la rue, qui intervient auprès de mineurs originaires d'Europe de l'Est.

Selon un rapport de la Protection judiciaire de la jeunesse, les actes de délinquance à Paris concernent "environ 200 mineurs roumains au maximum". En outre, les ressortissants bulgares et roumains n'auront librement accès au marché du travail qu'à l'entrée de ces pays dans l'espace Schengen envisagée au 1er janvier 2014.

Les 11 et 12 juillet, Jean-Marc Ayraut s'est rendu en Roumanie pour rencontrer son homologue. Les deux Premiers ministres ont affirmé que la vocation des Roms de Roumanie était de pouvoir rester dans le pays. "On renforce leur misère en pensant qu'ils retourneront dans leur pays d'origine", estime Guillaume Lardanchet. De plus, poursuit-il, pour payer leur voyage aux passeurs "ils ont parfois vendu leurs terres et leur maison. La solution pragmatique serait de stabiliser les terrains qui peuvent l'être mais pour les politiques cela veut dire : 's'il vous plaît chers administrés, accueillez ces pauvres gens et votez pour moi en 2014.' Je n'y crois pas." La ligne Valls, ministre préféré des Français, que la droite ne peut taxer d'angéliste, va prévaloir jusqu'aux municipales. Personne ne voudra desserrer l'étouffement d'une population mal aimée et isolée.

par Anne Laffeter
le 24 juillet 2013 à 14h50
0 29
+1 166
Twitter

Pas de rentrée pour les enfants Roms de Paris

MÉTRO NEWS - 06/09/2013 20:24 - CRIÉE - 04/09/2013 17:00

REPORTAGE - Cette année encore, des dizaines d'enfants Roms, installés avec leurs parents aux abords des places de la République et de la Bastille, n'ont pas pris le chemin de l'école. Métronews est allé à la rencontre de cette communauté de plus en plus nombreuse dans les rues de la capitale.

425 64 0



Une soixantaine de familles roms vivent sur les trottoirs de Paris, principalement dans le 11e arrondissement. Photo : Marc Melki

Le matelas est posé à même le sol, sur un trottoir devant un magasin de sport, à deux pas de la place de République (11e). Replié pendant la journée, il sert de canapé de fortune. La nuit, c'est là que Jean, sa femme et ses deux enfants s'entassent pour passer la nuit. Ça fait maintenant un an qu'ils sont arrivés ici. Mais cette année encore, les enfants n'ont pas à l'école. Laura, 13 ans, sait pourtant écrire et parler français.

Comme Jean et ses enfants, des dizaines de familles de Roms ont élu domicile aux alentours des places de la Bastille et de République (11e). "Ce n'est pas un hasard s'ils sont arrivés à cet endroit, explique Dominique Bordin, chargé de mission SDF à la mairie de Paris. Les bureaux de l'OFIL, qui gère les aides au retour, se situent à quelques mètres de là, rue de la Roquette." Il reconnaît cependant que le phénomène est devenu "massif" depuis quelques mois. "Suite à des expulsions de campement en banlieue, on est passé d'une petite dizaine à une soixantaine de familles", dénombre-t-il.

D'abord fixer les familles

Pour autant, "la priorité n'est pas la scolarisation, il faut d'abord fixer ces familles", explique-t-il, chargé de mission SDF à la mairie de Paris. Deux associations interviennent principalement sur le terrain : Emmaüs Coup de Main (mandatée par la Ville) et le Secours catholique. Principale mission : limiter les risques sanitaires et tenter de leur trouver un logement. Dominique Bordin précise : "On ne s'interdit pas des pressions sur les familles pour qu'elles acceptent un logement, notamment au regard des lois sur la protection de l'enfance".

"Les communes se refilent la patate chaude, dénonce de son côté Guillaume Lardanchet, directeur de l'association Hors la rue. Scolariser les enfants, ça implique la reconnaissance implicite de l'installation de la famille sur le territoire. Sans compter les obstacles matériels : comment laver les enfants ? Les faire manger à la cantine ? Fournir le matériel ?"

Les voisins solidaires

Alors la communauté, souvent originaire de la même région de Roumanie, s'organise comme elle peut. Yann est arrivé il y a quatre mois, avec la famille de sa sœur, qui nourrit au sein son dernier-né. "On mendie, on fait les poubelles, on dort, on mange. On fait tout dans la rue", détaille-t-il, dans un espagnol fluide, hérité de six ans de travail au noir entre l'Espagne et le Maroc.

Souvent, les riverains sont solidaires. "Ils nous laissent des draps, des choses à manger". D'autres, comme Marc Melki, les photographie. "Je suis sidéré de voir des enfants dans la rue, totalement laissés à l'abandon, s'indigne le photographe. Que va-t-on faire cet automne quand il va faire froid ?" Il a lancé cet été une pétition en ligne, qui a déjà recueilli près de 900 signatures. Mais il arrive que les riverains soient moins conciliants. Comme ce kiosquier qui pense que "ce sont tous des voleurs". La jeune Laura confirme : "Parfois, je me fais insulter ou cracher dessus. On me dit de retourner chez moi."

Pour autant, la mairie de Paris assure : "Les apparences jouent contre nous, reconnaît Dominique Bordin. Mais il y a un gros travail de fond qui est mené." Aujourd'hui, une seule famille a scolarisé ses enfants dans une école du 3e arrondissement. Deux autres familles ont quant à elles fait la demande, qui est en instance de traitement.

La pétition est en ligne sur <http://bit.ly/1ds9pqX>

Rechercher sur le site
PUBLICITE
Le plus grand centre de formation international des métiers des médias.
Technicien du Son

LES DERNIERS ARTICLES À PARIS

- 11:58 PHOTOS - PSG-Chelsea : les people étaient tous au Parc 19 images
- 10:14 Un homme meurt écrasé sur l'autoroute A8
- 08:50 Seine-Saint-Denis : l'instituteur soupçonné d'être aussi dealer
- 07:53 L'expresso de Paris : belle journée, mais attention à la pluie
- Mier 22:48 PSG - Chelsea (3-1) : Et Paris est devenu grand
- Mier 20:20 PSG-Chelsea : bagarre entre supporters à Châtelet avant le match
- Mier 17:55 VIDEO - PSG-Chelsea : quand les Anglais trinquent avant le match Vidéo
- Mier 17:28 Conseil de Paris : Benguigui refuse de démissionner

PUBLICITE
Sodebo
La Mairie de Paris ?

LES + LIUS PARIS



Roms : la surenchère

Benjamin Sire
2 Octobre 2013

Dossier : Roms

REPORTAGE POLEMIQUE



En période de crise, « ou bien l'homme politique guide le peuple et on retrouve le sens de la grandeur et de la solidarité nationale, ou bien l'homme politique caresse les égoïsmes individuels et on bascule alors dans le chacun pour soi », analysait en 2010 Jean-Paul Delevoye, alors médiateur de la République, préoccupé par « la montée des intolérances » en France.

Ces propos prennent aujourd'hui une résonance particulière alors que depuis quelques semaines fleurissent dans les médias les déclarations lapidaires de la part de responsables politiques n'hésitant pas à user de la caricature, de raccourcis et d'exagérations pour évoquer la situation complexe des populations Roms sur le territoire français.

Ainsi, le « J'ai l'impression que les Roms harcèlent beaucoup les Parisiens », prononcé le 18 septembre par Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate UMP à la mairie de Paris, suivi quelques jours plus tard par Rachida Dati, maire du 7e arrondissement de la capitale, affirmant avoir vu des Roms « s'agripper aux cartables des enfants » à la sortie des écoles.

Accusant les Roms de « piller » sa commune, Régis Caubère, le maire UMP de Croix, dans le Nord, annonçait, lui, haut et fort le 17 septembre : « Si un Cruisien commet l'irréparable, je le soutiendrai. »

C'est dans ce climat nauséabond de surenchère sécuritaire, sur fonds de pré-campagne électorale pour les municipales de 2014, que le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, réaffirmant l'absence de volonté de la part des familles Roms de s'intégrer, et ce pour des raisons culturelles, ajoutait le 24 septembre sur France Inter : « Ces populations ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres, et qui sont évidemment en confrontation. »

Cercle vicieux

En face, les associations actives sur le sujet tentent de faire contre poids en publiant des démentis à base de chiffres, d'analyses et de témoignages tirés d'enquêtes et d'expériences sur le terrain.

En vain, selon un sondage publié samedi dernier (1), 77% des Français approuveraient les propos du ministre de l'Intérieur.

« On ne sait plus quoi faire, quoi dire, pour être audibles par le gouvernement et par la population », se désole Claire Sabah spécialiste de la question au Secours catholique.

Saimir Milé, président de la Voix des Roms, dénonce : « Les riverains devraient être informés sur la réalité des situations que traversent ces nouveaux arrivants ultra-précarisés, au lieu de quoi la classe politique entretient délibérément leur ignorance, cause première de leur peur, à des fins électoralistes, libérant par là des paroles et des actes que nous espérons relégués dans les oubliettes de l'histoire. »

Pour Guillaume Lardanchet, porte-parole du collectif Romeurope : « Nous sommes dans un cercle vicieux. L'opinion publique légitime la parole des politiques et en même temps se sent légitime par cette parole. » Membre de l'association Hors la rue qui intervient auprès des mineurs en situation d'errance, notamment à Paris, il poursuit : « On remarque un rejet violent de la part des commerçants et des riverains, avec des mots de plus en plus durs. On a entendu récemment : " Ces enfants, il faudrait les gazer " ! »

Problème soluble

Claire Sabah, elle, constate, via les rapports des équipes du Secours catholique, une nette dégradation dans le comportement des forces de l'ordre. « Nous avons de plus en plus de cas où des policiers interviennent sur des terrains qui ne sont pas visés par une décision judiciaire d'évacuation. Ils passent tous les jours, tapant parfois avec leurs matrasques sur les caravanes, menaçant les parents de faire placer leurs enfants s'ils ne partent pas. Ils se sentent confortés dans leur manière d'agir par l'opinion publique et par le discours de leur ministre de tutelle. »

Outre le discours, les associations dénoncent la politique d'expulsion pure et simple menée par le gouvernement, malgré la directive du 26 août 2012 prévoyant un diagnostic social des populations en amont, des évaluations et un accompagnement en aval.

Or pour Jacques Salvator, ce document aujourd'hui peu appliqué devrait être « la référence absolue ». Depuis 2007, le maire d'Anteuville-sur-Meuse mène une politique d'intégration de familles roms sur sa commune « qui contredit le discours de Manuel Valls ».

L'éclat tient à préciser : « Certes, c'est une immigration familiale donc plus compliquée à traiter, mais il ne faut pas oublier que nous parlons ici de 15 000 à 20 000 personnes. Ce qui est bien moindre que les centaines de milliers d'immigrés italiens et espagnols ou maghrébins qui eux aussi sont passés par des bidonvilles. Nous ne sommes pas face à un problème insoluble. »

(1) Sondage BVA pour Le Parisien/i-télé-CQFD.

le magazine
vos pratiques



Un suivi
de mineurs
étrangers à la rue

Semeurs d'une autre vie

Henri Cormier
Photos Jérôme Derigny

Bénévole à l'association Hors la rue, Dolorès Pazos dispense un cours de français.

Depuis plus de dix ans, l'association Hors la rue part à la rencontre de jeunes étrangers en danger pour essayer de les sortir de l'errance. Un travail devenu plus difficile en raison de la forte stigmatisation des populations rom et du nombre croissant d'expulsions.

Ileana avale goulûment une tartine de pain devant un jus de fruits en brique. « Tu ne veux pas quelque chose de chaud ? », demande Mathilde Archambault, responsable de l'équipe éducative. D'autres jeunes arrivent, attrapent une tasse dans un placard de la cuisine et s'assoient autour de la grande table pour prendre un petit déjeuner. Paul étale de la pâte à tartiner sur un morceau de pain et mange en silence. Ce garçon d'une quinzaine d'années, à l'allure discrète, est arrivé en France en mai dernier après avoir quitté le Congo-Kinshasa, où il avait été

enrôlé comme enfant-soldat et avait subi des maltraitances. Comme d'autres jeunes qui poussent la porte de ce centre d'accueil situé à Montreuil, il a passé la nuit dehors. La décision du juge des enfants se faisant attendre, il risque d'en passer d'autres. Son bol de chocolat englouti, il s'amuse tout seul avec le Baby-foot avant d'aider à débarrasser la table et de sortir son cahier pour le cours de français. Au côté de Zahir, un jeune Bangladeshi, il passe en revue les noms des principaux ingrédients de cuisine posés devant lui. Sous l'œil d'une bénévole, Zahir tente de déchiffrer ce qui est écrit sur l'étiquette d'une bouteille d'huile, tandis qu'à une autre table Ileana recopie consciencieusement des listes de vocabulaire. « Dépêche-toi, on va visiter un musée cet après-midi »... Le cours terminé, Mathilde Archambault propose à Ileana d'aller faire les courses avec elle pour le déjeuner. La responsable de l'équipe éducative compte bien profiter de cette escapade pour amener la jeune Roumaine à parler plus librement de sa situation.

Depuis 2002, l'association Hors la rue (1) accueille et accompagne des jeunes étrangers en danger, en particulier des Roms roumains – en 2012, ces derniers représentaient 80 % des 134 mineurs pris en charge. Aidés par une dizaine de bénévoles, les cinq éducatrices et éducateurs (en majorité roumanophones) et la psychologue tentent de sortir de la rue ces jeunes très éloignés du droit commun. « Le projet de l'association est d'aller au-devant des enfants les plus en danger, les plus en errance et les plus fuyants par rapport aux institutions. Il s'agit surtout d'une minorité très ciblée et discriminée d'enfants roumains, les précaires parmi les précaires », précise d'emblée Mathilde Archambault.

ROMPRE UN TEMPS AVEC L'ERRANCE

L'association intervient d'abord sur le terrain, dans la rue. Chaque semaine, une équipe mobile constituée d'une éducatrice et de la psychologue tente de rencontrer ces jeunes sur leurs lieux d'activité parisiens, afin de mieux comprendre

« Il y a toujours ce présupposé ici qui consiste à considérer que ce sont d'abord des enfants et qu'il faut les traiter comme tels »

leur situation. Jeunes vendeurs de tickets à la sauvette originaires de la banlieue de Bucarest, mineurs venus de la région de Craiova qui se prostituent parfois contre une simple douche, réseaux de petits voleurs à la tire de portables, gamins participant à leur manière à la survie de leur famille ou enfants véritablement exploités et maltraités... En ce début d'après-midi, Morgane Siri, psycho-

permet d'affiner la connaissance de ces publics et de nouer progressivement un contact avec les jeunes. Puis les équipes de Hors la rue proposent à certains d'entre eux de venir au centre d'accueil de jour pour y prendre un repas chaud, une douche, suivre un cours de français ou participer à des activités sportives et culturelles. Pour beaucoup de ces mineurs, cette pause est l'occasion de rompre un temps avec l'errance et d'essayer de se réapproprier une enfance qu'ils n'ont pas eue. « La rue, ce sont des horaires à respecter, de l'argent à faire. C'est très cadré et ça laisse peu de place à l'imaginaire. Au centre d'accueil, on voit des affinités qui se créent, des relations qui naissent entre garçons et filles, des jeunes

direction à l'association, elle assimile le centre d'accueil à une véritable planche de salut pour ces jeunes en errance. « Beaucoup d'entre eux arrivent en France avec l'envie de réussir leur vie et sont rapidement déçus, abattus. Quand ils arrivent au centre, ils sont renfermés sur eux-mêmes, ils n'ont pas envie de parler. Mais, peu à peu, on voit qu'ils se sentent bien ici, qu'ils s'approprient les lieux, se remettent à faire des blagues... », note la jeune femme.

Les passages au centre d'accueil sont aussi l'occasion de faire l'expérience d'une relation différente à l'adulte et d'un modèle éducatif fondé sur la bienveillance plutôt que sur la coercition permanente. « Que ce soit sur le terrain ou au centre, nous essayons de leur



Responsable de l'équipe éducative, Mathilde Archambault partage le petit déjeuner avec les mineurs.



logue, et Carine Estager, éducatrice à Hors la rue depuis 2010, sont ainsi parties à la recherche d'une jeune Roumaine de 17 ans arrivée récemment en France sur les conseils de son petit ami. Un rêve français qui s'est rapidement brisé sur le parvis d'une gare parisienne où la jeune fille se prostitue. Les deux professionnelles en profitent pour aller à la rencontre des jeunes et prendre de leurs nouvelles. Le travail des équipes mobiles

qui sont très fiers d'avoir une trousse, comme à l'école, et qui découvrent le coloriage. Il y a toujours ce présupposé ici qui consiste à considérer que ce sont d'abord des enfants et qu'il faut les traiter comme tels », souligne Guillaume Lardanchet, directeur de Hors la rue.

Ana-Maria David, elle, est arrivée au centre en 2003 comme bénévole. Aujourd'hui responsable des cours de français langue étrangère et assistante de

montrer que des adultes peuvent s'intéresser à eux et qu'ils peuvent être considérés autrement que comme des proies. A force d'écoute, des envies émergent petit à petit. Après avoir fait la cuisine avec des membres de l'équipe, certains jeunes ont, par exemple, exprimé le souhait d'entamer une formation de pâtisseries », explique Guillaume Lardanchet. Montrer qu'un autre horizon que celui de la rue est possible, c'est ce que vise en priorité l'équipe de professionnels et de bénévoles, entre autres en faisant visiter le Centre Pompidou à des jeunes qui ne le connaissent jusqu'alors que par des activités de débrouille et de petite délinquance sur son parvis. C'est aussi leur faire découvrir l'importance de l'entraide et du partage de règles communes par le biais d'activités sportives, comme l'escalade ou le flag-rugby, ou encore

le magazine vos pratiques

les inviter, à travers des ateliers spécifiques, à réfléchir à leurs conduites à risques. Les éducatrices et la psychologue profitent également de la présence croissante des jeunes mineurs sur le centre d'accueil pour proposer à ceux qui le désirent des entretiens plus ou moins formels. Il s'agit, dans un premier temps, d'évaluer les besoins les plus urgents de ces jeunes qui, pour certains, n'ont jamais vu de médecin et, dans un second temps, d'examiner les actions à mettre en place pour leur permettre de sortir de la rue.

UN TRAVAIL MIS À MAL PAR LES EXPULSIONS...

Reste que l'entrée dans le droit commun est de plus en plus problématique pour ces mineurs isolés étrangers. « Le travail des équipes de Hors la rue est d'autant plus salutaire qu'elles sont les seules à s'occuper de ces jeunes, notamment à travers leur centre d'accueil, l'unique structure d'insertion spécialisée à destination de ces publics en Ile-de-France. Mais ces gamins, bien qu'Européens, n'ont pas accès au droit commun. Je trouve qu'il y a aujourd'hui un double discours de la part de nombreuses institutions consistant à dire officiellement qu'il faut travailler à leur insertion et à refuser dans le même temps de les inscrire dans des dispositifs classiques », note Marc Charmain, directeur du service territorial éducatif de milieu ouvert de Paris Centre, à la PJJ. L'équipe de Hors la rue pointe en particulier les conséquences du maintien des mesures dérogoatoires (2) à l'égard de la Roumanie et de la Bulgarie, qui restreignent l'accès au marché du travail pour les ressortissants de ces deux pays, pourtant entrés dans l'Union européenne en 2007. « Il est pour le moins paradoxal de reprocher aux personnes roumaines ou bulgares de faire de la "débrouille" et de ne pas s'intégrer alors qu'elles n'en ont pas les moyens. La levée de ces mesures transitoires est indispensable pour accéder à un travail et donc à un logement, à une scolarisation normale pour les enfants... », proteste Guillaume Lardanchet.

En quelques années, l'équipe éducative a vu augmenter sensiblement le nombre de jeunes Roumains, rom et non rom, ayant migré avec leur famille et vivant dans des bidonvilles en bordure de Paris. Parallèlement, les expulsions

et évacuations des campements de populations rom ont également nettement augmenté. Avec des effets catastrophiques sur le travail d'accompagnement et de suivi mis en place. « Non seulement le nombre des expulsions a explosé ces dernières années, mais celles-ci interviennent aussi beaucoup plus rapidement qu'avant. Pour un jeune, il est impossible de se construire dans ces conditions. Et tout le travail qu'on a cherché à mettre en place pour que les jeunes aient une domiciliation, passent des tests pour tenter d'intégrer des classes spécialisées, est mis à mal », se désole Carine Estager. Les responsables de l'association déplorent notamment que les principes de dialogue et d'évaluation énoncés dans la circulaire du 26 août 2012 (3) aient été sacrifiés au profit du simple versant répressif, avec des évacuations de campements qui se multiplient en réaction à des faits divers. Lors des entretiens avec ces jeunes, Morgane Siri observe avec inquiétude les effets de ce durcissement sur leur état psychique. « Avant, on pouvait travailler avec les jeunes sur leur futur, leurs projets, alors qu'aujourd'hui ils sont bloqués dans le présent, dans une sorte de non-droit d'existence. Cette situation les paralyse. Ils n'arrivent plus à se projeter et ça les déprime énormément », confie la psychologue.

En dépit des expulsions, les équipes mobiles multiplient les visites sur les terrains en banlieue parisienne pour rencontrer les familles des jeunes et tenter de les faire adhérer au projet d'accompagnement. Elles profitent aussi de ces visites

pour mieux évaluer la situation des jeunes et essayer de faire le lien avec des institutions, comme l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Avec l'augmentation des accompagnements d'enfants installés en France avec leur famille, l'équipe éducative et la psychologue ont ainsi dû faire évoluer leur pratique et trouver la bonne distance avec ces publics. « On avait du mal au début parce que les familles étaient très frileuses. Et lorsqu'un enfant nous parlait d'un cas de maltraitance, par exemple, on ne savait pas trop comment se comporter parce qu'on devait protéger l'enfant en danger tout en essayant de travailler avec la famille. Nous sommes beaucoup plus au clair avec nous-mêmes aujourd'hui et nous expliquons qu'il faut faire un signalement parce que c'est la loi », explique Morgane Siri.

Les mineurs isolés extra-européens sont de plus en plus nombreux à venir frapper à la porte de l'association. Fuyant la grande pauvreté, une grande partie d'entre eux venus d'Afrique, du Maghreb, d'Inde et du sous-continent indien atterrissent au centre d'accueil, faute d'avoir pu accéder aux dispositifs de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation mis en place par les départements. Les équipes de Hors la rue doivent donc accompagner un nombre croissant de ces jeunes dont la condition n'a pas été reconnue et qui ne peuvent pas faire valoir leurs droits. Une situation mal vécue par les professionnels. « N'étant reconnus ni comme mineurs ni comme majeurs, ces jeunes ne peuvent pas être placés dans un foyer ni appeler le 115 et se retrouvent dans les



Morgane Siri, psychologue (à gauche), et Carine Estager, éducatrice, effectuent une maraude à Paris.

vos pratiques



Marie Gourmelon, stagiaire (ci-contre), intervient en art-thérapie.

méandres administratifs. Et en plein hiver, c'est dur de ne pas avoir d'autre solution que de leur donner un duvet pour passer la nuit et de les voir perdre peu à peu courage », se révolte Carine Estager.

L'augmentation du nombre d'incarcérations de mineurs étrangers a, par ailleurs, alerté les responsables de l'association sur la situation des jeunes victimes d'exploitation. Mis en lumière au printemps dernier par le procès très médiatisé du clan Hamidovic, du nom de ce groupe de jeunes d'ex-Yougoslavie contraints de commettre des vols à la tire dans le métro parisien, ce phénomène a poussé l'équipe de Hors la rue à réfléchir à la mise en place d'un dispositif de protection adapté à cette problématique. « Lors du procès Hamidovic, les gamines qui avaient témoigné s'étaient volatilisées parce que les foyers où l'on place ces jeunes sont connus des réseaux et ils ne s'y sentent pas en sécurité », précise Guillaume Lardanchet. Ces jeunes demandent donc une attention particulière : récemment, une jeune fille a pris peur et a faussé compagnie, en plein Paris, au directeur de foyer qui l'accompagnait pour une audition à la brigade de protection des mineurs ; une autre a disparu avant son placement dans une famille d'accueil...

Pour répondre à ces besoins particuliers, l'association défend l'idée d'un hébergement des jeunes dans de petites structures éloignées de l'Ile-de-France et disposant d'un encadrement spécifique. Un dispositif toutefois difficile à mettre en place sans une réelle coordination entre la PJJ, le parquet des mineurs, les services de la préfecture et l'ASE. Si cette problématique ne concerne que la minorité des jeunes victimes d'exploitation, elle justifie néanmoins le travail d'information et de sensibilisation des diffé-

Avant les cours, les mineurs sont répartis entre les instructeurs - ici, Léa Malidor (debout à gauche), Ana-Maria David et Dana-Raluca Pamfil.



rents partenaires institutionnels mené par les professionnels de Hors la rue. L'association dit vouloir mener un combat contre l'ignorance et les amalgames. « Paradoxalement, l'insistance médiatique sur les Roms est telle aujourd'hui que l'on croit les connaître, alors que les préjugés sont devenus notre base de connaissance. Et ils sont tellement nombreux et ancrés dans la société qu'ils atteignent même parfois des travailleurs sociaux à qui on ne donne pas les outils pour mieux comprendre les situations très diverses de ces populations », regrette Guillaume Lardanchet.

... DANS UN CLIMAT GÉNÉRAL DE REJET

Cette stigmatisation croissante des jeunes Roms complique aussi le travail réalisé par les équipes mobiles sur les lieux d'activité des mineurs. Elles s'inquiètent des réactions de rejet qui se multiplient, par exemple de la part des patrons de café ou des responsables de fast-food qui refusent de les laisser entrer avec des jeunes Roms. Elles racontent aussi la fois où elles ont dû s'interposer

« Il est paradoxal de reprocher aux personnes roumaines ou bulgares de faire de la "débrouille" et de ne pas s'intégrer alors qu'elles n'en ont pas les moyens »

entre des jeunes qu'elles connaissaient et un marchand de glaces qui voulait les prendre en photo pour renseigner la police. « Ce climat général nous met dans des positions compliquées, dans la mesure où nous devons faire en sorte que les droits de ces jeunes soient respectés, qu'ils ne soient plus agressés verbalement, voire parfois physiquement, sans qu'ils puissent penser pour autant que nous sommes d'accord avec les actes de délinquance qu'ils commettent. Alors on se sert de ces incidents pour revenir avec eux sur les raisons pour lesquelles ils se retrouvent dans cette situation. C'est intéressant en termes de travail d'accroche, de lien », détaille Carine Estager.

L'an dernier, 43 jeunes étrangers en danger accompagnés par les équipes de l'association ont été sortis de la rue. Une trentaine d'entre eux ont été pris en charge par l'ASE et une dizaine d'enfants ont pu être scolarisés. Au-delà de ces chiffres, les professionnels insistent sur le travail de repérage, de mise en confiance et d'interface avec les partenaires développés tout au long de l'année pour montrer à ces mineurs en errance qu'il existe une autre vie en dehors de la rue. « Nous sommes un peu des jardiniers, on sème et ça peut mettre des années à pousser. Ce sont des petites choses qui aboutissent à des réussites », résume Carine Estager.

(1) Hors la rue : 70, rue Douy-Declupe - 93100 Montreuil - Tél. 01 41 58 14 63 - www.horslarue.org. Financé par la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, la Mairie de Paris et le conseil général du 93, le budget de l'association avoisine 660 000 €. (2) La France a décidé d'appliquer jusqu'au 31 décembre 2013 ces mesures transitoires limitant l'accès à l'emploi des ressortissants roumains et bulgares. (3) Circulaire interministérielle relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites - Voir ASH n° 2772 du 31-08-12, p. 20 et 24.

AGIR COMMENT AIDER LES MIGRANTS ROMS ?

> battant de plusieurs mois qui décourage l'employeur potentiel alors qu'ailleurs, la démarche est bien plus rapide. Ces inégalités de traitement sont le fruit de l'arbitraire, de préjugés à l'endroit des Roms, mais aussi la conséquence d'une absence de coordination et de solidarité entre collectivités locales (lire p. 62). Si des mairies entravent la scolarisation d'enfants roms, c'est notamment pour dissuader les familles de s'installer sur leur territoire. Car faute pour les migrants de pouvoir décrocher un emploi, cette installation passe souvent par la création d'un campement sauvage avec les risques que cela suppose en matière d'hygiène et de sécurité. La tentation est forte pour les élus locaux de demander aux autorités de le faire évacuer, plutôt que de l'aménager avec les coûts que cela représenterait et que leur commune n'est pas capable d'assumer seule. Mais ensuite ?

L'école et l'écoute

L'expérience prouve que les migrants se réinstallent généralement un peu plus loin, car ce ne sont pas des expulsions répétées qui les convaincront de rentrer en Roumanie, tant les perspectives y restent sombres. Notamment pour élever leurs enfants. Des enfants dont la présence contribue pourtant à la mauvaise image des migrants roms. Parce que quelques-uns mendient, que d'autres, adolescents, sont délinquants ou prostitués. Ces mineurs doivent être aidés et le sont un peu (lire ci-contre). Toutes ces formes d'exploitation doivent être combattues. Mais des expulsions répétées n'y changeront pas grand-chose. On protégera plus sûrement une adolescente d'un mariage précoce, tradition parfois utilisée par les réseaux criminels pour enrôler de force des jeunes filles, en lui permettant d'apprendre à lire et à écrire, qu'en l'empêchant de s'inscrire à l'école. Ou en la renvoyant dans un pays qui ne la scolarisera pas du tout. Et dont elle finira par repartir. ●

Accompagnement social

La maison au coin de la rue

L'association Hors la Rue accueille chaque jour les jeunes migrants, majoritairement roms, errant dans les rues de Montreuil et Paris, et leur propose leçons de français et activités sportives. Une mission loin d'être évidente, tant leur méfiance est grande.

Dans la grande salle du foyer de l'association Hors la Rue, à Montreuil, Moussa, Malien de 17 ans, Vassile, Roumain de 16 ans, et d'autres mineurs étrangers épluchent les légumes aux côtés des bénévoles qui viennent de leur donner un cours de français. Ils partageront ensuite la blanquette de veau avant de retourner, pour certains d'entre eux, dans la rue.

« Sur les 200 personnes que nous suivons au cours d'une année, les trois quarts sont des Roms, qui vivent souvent, en famille ou avec des connaissances, dans des bidonvilles en Île de France », explique Guillaume Lardanchet, 32 ans, directeur de l'association. Hors la

Rue accueille quotidiennement une quinzaine de jeunes de 10 à 18 ans dans son centre de jour, dont un tiers de filles. Ils y trouvent des douches, deux lave-linge, des ordinateurs, des canapés noirs pour récupérer des nuits sans sommeil, des livres illustrés, un antique baby-foot. Et surtout l'attention de douze salariés – dont deux éducateurs roumains – et dix bénévoles qui les prennent enfin pour ce qu'ils sont : des enfants et des adolescents, jetés trop tôt dans un monde adulte.

« NOUS DEVONS NOUS SATISFAIRE DE PETITES JOIES QUOTIDIENNES, COMME LE SIMPLE FAIT QUE LE JEUNE REVienne LE LENDEMAIN »

Régulièrement, les équipes de l'association partent à la rencontre des mineurs dans les rues de Paris ou de Seine-Saint-Denis, dont beaucoup sont des Roms de Roumanie. Certains mendient Gare du Nord, d'autres volent des téléphones portables, pour le compte d'un réseau ou de leur famille. La nuit, quelques-uns se prostituent. Il faut bien rembourser la dette contractée par les parents pour venir en France, ou pour vivre tout simplement.

« La société les voit comme des délinquants, mais ce sont d'abord des victimes ! Nous leur expliquons que nous sommes là pour les écouter et les aider s'ils le souhaitent », poursuit Guillaume Lardanchet. Difficile pourtant d'obtenir leur confiance, surtout quand ils sont

Lecture La fabrique de la violence

Mineurs en situation de traite des êtres humains, originaires d'Europe de l'Est, roms ou pas, ils sont mendiants, voleurs, prostitués(e)s... À l'issue d'un long travail de terrain, le sociologue Olivier Peyroux démonte minutieusement les mécanismes qui amènent ces enfants à être la fois « délinquants et victimes » (1). Des adolescentes mariées par leurs parents au pays en échange d'une dot sont contraintes par leur belle famille, réelle ou fictive, de voler dans le métro de Paris. D'autres se laissent séduire par un homme qui leur promet une vie

épatante, mais les met sur le trottoir. Des parents endettés auprès d'usuriers menaçants poussent leurs enfants vers la mendicité ou la prostitution. Ou se voient contraints de les « louer » à des réseaux criminels... Face à des situations où traditions et liens communautaires sont souvent dévoyés, Olivier Peyroux dresse la liste d'expériences menées à l'étranger (centres d'accueil cachés, médiation familiale...) pour aider ces mineurs à sortir de l'exploitation et démarrer une nouvelle vie. ● Y.M.

(1) Délinquants et victimes. La traite des enfants de l'Europe de l'Est en France, éd. Non Lieu, Paris, 2013.



en groupe. « Ayant souvent grandi sans repère, ils n'ont pas toujours conscience de leurs propres intérêts, et encore moins de leurs droits. Certains ne savent pas ce qu'est une école. Ils sont dans la survie au jour le jour », ajoute Séverine Canale, une des permanentes. Du coup, beaucoup de mineurs restent indifférents aux offres de service des ONG. « S'ils se confient à nous, ils éprouvent un conflit de loyauté vis-à-vis de leur famille ou de leur réseau, qu'ils ont l'impression de trahir », constate le directeur de Hors la Rue. Et quand, enfin, le contact est établi et la confiance naissante, le groupe disparaît parfois dans la nature à la suite d'une opération policière ou de la démolition de leur camp de fortune par les autorités... Rares sont ceux qui retournent alors en Roumanie. Certains vivent en France depuis près de dix ans, sans toujours maîtriser la langue, dans un état d'er-

Par crainte de trahir leurs familles, les jeunes Roms ne sont pas toujours prêts à s'ouvrir aux travailleurs sociaux.

rance forcée – et non de nomadisme choisi comme on le croit souvent. Certains jeunes pourtant deviennent des habitués du centre de jour. L'après-midi, des activités ou des sorties culturelles sont organisées. Des associations sportives les accueillent. On teste actuellement la « boîte éducative », où le premier coup de poing n'est autorisé qu'à la dernière séance, après avoir intégré le respect des règles et du partenaire. Également appréciée : l'escalade. On y apprend le dépassement de soi et la confiance. Il en faut quand vous avez le sentiment que votre sécurité dépend du camarade ou du moniteur qui tient la corde à laquelle vous êtes suspendu. Et quelle fierté quand l'éducateur vous confie la corde pour l'aider à grimper à son tour ! « Nous observons leur comportement. Cela peut être utile lorsque nous rédigeons une note éducative pour la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), qui nous envoie quelques-uns des jeunes accueillis ici, après qu'ils ont été

condamnés pour des petits délits », explique Guillaume Lardanchet. L'association est financée par des subventions d'État (50 %) et des collectivités locales (la ville de Paris et le conseil général de Seine-Saint-Denis). Dans le cadre du dispositif Versini d'aide à l'enfance, créé en 2003, Hors la Rue est chargée du repérage des mineurs. Elle les oriente, le cas échéant, vers des structures d'accueil et d'hébergement. « Nous ne sommes qu'une passerelle vers l'Aide sociale à l'enfance, un jalon d'un long parcours qui peut, si tout va bien, les conduire à un apprentissage et un emploi », insiste le directeur. « Beaucoup disparaissent de nos radars. Nous devons nous satisfaire de petites joies quotidiennes, comme le simple fait que le jeune revienne le lendemain. On leur permet de vivre leur vie d'enfant pendant quelques heures, volées à la rue. » ● Charles Hireau



ASSOCIATION LOI 1901

SOUTIEN AUX MINEURS ÉTRANGERS EN DIFFICULTÉ

70 rue Douy Delcupe - 93100 Montreuil

01 41 58 14 65

www.horslarue.org